

**Débat public**  
**« Gestion des déchets radioactifs »**

**Réunion de clôture**

**Lyon**

**Vendredi 13 janvier 2006**

*Les propos tenus par les intervenants, y compris ceux invités par la CPDP, sont de la seule responsabilité de leurs auteurs et ne préjugent en rien du compte-rendu qu'établira la Commission à l'issue du débat.*

**Georges MERCADAL.**- Pendant que vous vous mettez en place, nous projetons quelques photos des séances précédentes prises par M. Le Bars.

Mesdames et messieurs, nous ouvrons cette séance, qui est une séance de clôture du débat public sur la gestion des déchets radioactifs.

Le déroulement de cette séance va être un peu différent des séances que nous avons conduites jusqu'ici, dont je rappelle qu'elles ont commencé début le 12 septembre à Bar-le-Duc, qu'elles nous conduits à Saint-Dizier, Pont-du-Gard, Cherbourg, ensuite à trois journées entières à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, puis à quatre séances sur la gouvernance à Caen, à Nancy, à Joinville en Haute-Marne et à Marseille, à une séance à Dunkerque qui a fait suite, sur le plan des contenus, à celle de Marseille qui progressait vers une synthèse et, enfin, à la séance de clôture ici ce soir à Lyon.

Nous ne pouvons pas, dans cette séance-ci, donner comme dans les précédentes la priorité aux questions du public et ne demander aux intervenants que de répondre aux questions du public, ce que nous avons fait de manière quasi systématique jusqu'à présent, de sorte que vous ne trouvez pas ce soir comme dans toutes les séances une feuille sur votre siège qui permet de poser une question.

En contrepartie vous voyez sur la scène un certain nombre de personnes que Mme STEGASSY va présenter. Je la présenterai elle-même tout de suite après. Parmi ces personnes, un certain nombre sont intervenues dans les séances précédentes et nous leur avons demandé de venir pour qu'elles délivrent leur dernier message compte tenu de ce qu'elles avaient déjà dit. Je demande donc à la salle de bien vouloir jouer ce jeu de la

séance de clôture dans lequel la priorité est donnée aux personnes qui sont sur la scène et de ne poser leurs questions que si elles sentent que sur la scène la chose n'a pas été dite.

Pour marquer cette différence, nous avons demandé à Mme STEGASSY, journaliste qui anime et produit une émission sur France Culture qui s'appelle Terre à Terre, qui se produit à une heure un peu matinale le samedi matin –et cela vaut la peine de se lever pour l'écouter–, de bien vouloir animer cette séance. Ceci parce que nous allons nous-mêmes, la commission particulière, nous mettre en scène, si je puis dire, et vous donner en tout début de séance les principales lignes –et je dis bien les principales et ces principales vont être extrêmement condensées– de ce que sera je pense notre compte rendu. Bien entendu en tenant compte de ce que nous allons entendre maintenant.

Le déroulement va donc être le suivant, je passe la parole à Mme STEGASSY, elle va présenter un peu les personnes qui sont sur la scène. Elle va nous donner la parole, nous interviewer, pour que nous vous disions les grandes lignes du compte rendu et elle lancera le débat parmi les personnes qui sont sur la scène et de temps en temps prendra une question de la salle.

**Ruth STEGASSY.**- Merci Georges MERCADAL.

Bienvenue. Vous êtes un peu dans la même position que moi peut-être, et peut-être pas d'ailleurs, moi j'arrive pour la fin du film en quelque sorte, donc je compte sur les personnes ici présentes pour me le raconter et pour me raconter s'il peut y avoir une suite à ce film. C'est un peu dans cette optique que je voudrais entendre les uns et les autres.

Je ne vais peut-être pas vous les présenter tous tout de suite car cela prendrait déjà dix minutes, vu le nombre, mais sachez simplement qu'il y a, outre les membres de la commission particulière du débat public, à ma gauche et que nous allons écouter dans un instant, il y a réunis ce soir et intimement mêlés des personnes qui travaillent sur la question du nucléaire, dans le nucléaire, des gens du CEA, de la COGEMA, de l'Andra, il y a également des experts scientifiques qui ont été interrogés sur les points très techniques du débat, et il y a des citoyens qui sont venus soit représenter des associations de militants, soit simplement en qualité de père, mère de famille intéressés par ces questions-là et qui ont suivi à des titres divers l'essentiel de ces débats qui se déroulent maintenant quelques mois.

Donc tout à l'heure, nous leur demanderons de nous faire un compte rendu, à la fois impressionniste, mais quand même assez précis de ce qui s'est dit et en tout cas de ce qu'ils retiennent de ces quatre mois de débat.

Mais pour l'instant et en guise de préambule, je voudrais demander à la commission particulière ce qu'elle-même retire de cette longue histoire de ce marathon. Je constate qu'ils n'ont pas l'air trop fatigués, ce que j'admire, parce que cela n'a pas été rien.

Catherine Vourc'h, peut-être pourriez-vous commencer par fixer un peu pour nous le cadre général.

**Catherine VOURC'H.-** J'ai le souhait de planter une sorte de scène originelle de ce débat public, parce que cette scène a donné la tonalité générale du débat et l'a rendue possible sur les quatre mois.

Nous sommes le 12 septembre à 19 heures, à Bar-le-Duc, dans une salle d'un lycée agricole. La salle est pleine à craquer, dehors des manifestants, une tension perceptible dans la salle, je dirais, un trac sensible du côté des décideurs et des acteurs du nucléaire. C'est un contact à vif, je dirais. L'enjeu est vif d'ailleurs, et cette confrontation directe entre des responsables du nucléaire, des chercheurs, des experts pluralistes, des publics extrêmement concernés a donné à l'ensemble du débat qui va suivre la chaleur qui lui était vitalemment nécessaire.

Nous sommes à quelques kilomètres de Bure. Autrement dit, les gens qui sont dans la salle sont directement concernés par la question du stockage en couche géologique profonde des déchets radioactifs, et nous resterons cinq heures et quatre heures le lendemain à Saint-Dizier, avec un public extrêmement informé, engagé, préoccupé, vigilant, en colère aussi. Des questions pointues très fortes, comme cette question « Comment voulez-vous que l'on vous croie ? » qui ne nous lâchera pas l'esprit tout le long du débat, et des questions adressées à des responsables présents et des réponses adressées à un public présent par ces responsables.

Il y a eu, dès cette scène originelle, des identités professionnelles, militantes, territoriales, personnelles, des rationalités des uns et des autres, des émotions aussi des uns et des autres, qui ne sont pas cantonnées d'un côté ou de l'autre, qui ont été confrontées les unes aux autres, qui ont dialogué.

Cette question de « Comment voulez-vous que l'on vous croie ? », qui est vraiment issue de ce territoire, nous oblige, elle oblige le public qui l'a posée, elle oblige les associations, elle oblige les responsables des politiques publiques, les décideurs, les experts et elle oblige aussi la commission ici présente.

Voilà, je voulais planter ce décor, parce que, pour moi qui ne suis pas du tout une spécialiste de la question, cela a été vraiment fondateur du débat et je crois même avoir perçu de la part des plus hauts responsables un certain regret parfois que, tout au long du débat, dans les séances suivantes : ils n'aient pas retrouvé cette vivacité et cette tenue, ce sérieux, mais surtout cette émotion qui était présentes dans ces deux premières séances à Bar-le-Duc et à Saint-Dizier

**Ruth STEGASSY.-** Merci beaucoup.

Après cette scène originelle, nous allons peut-être en venir à ce qui a fait débat. Dominique BOULLIER, il semble que le premier constat que vous tiriez les uns et les autres, à la CPDP, c'est qu'on ne s'en soit pas tenu au périmètre d'origine.

**Dominique BOULLIER.-** Effectivement, le choix de la CPDP a consisté assez rapidement à élargir –et ce terme vaut pour l'ensemble de nos débats– à la fois les thèmes que nous traitons et en même temps élargir aussi la participation et la prise en compte des acteurs potentiellement concernés par cette question.

Je vais donc traiter ces deux points l'un après l'autre, pour vous en donner un peu la substance à partir de ce qui a été exploité des comptes rendus que nous avons faits.

D'une part, le périmètre qui nous avait été confié par les ministères a effectivement été élargi à l'ensemble des matières nucléaires, des déchets et des matières nucléaires, et ce choix, du coup, ouvrait tout un tas d'autres questions que l'on va voir et que je vais essayer de lister.

Ce qui est frappant, c'est que, dans l'ensemble des journées de débat qu'il y a pu y avoir, les dangers qui sont connus du nucléaire et de la radioactivité en général ont bien été rappelés, mais, précisément, on a pris soin petit à petit de les distinguer des risques, au sens où personne n'a attisé des peurs de façon intempestive mais on a bien pris en compte la nécessité de prendre les mesures qui conviennent et de vérifier si ces mesures étaient de qualité et permettaient de contrôler ces risques-là.

Cette distinction-là ne suffit pas, malgré tout, à ôter les inquiétudes des uns et des autres et notamment le public a manifesté son inquiétude du côté de la santé, de la sécurité, de l'environnement et les trois types de risques soulignés sont, d'une part, le risque de subir, par l'exposition au rayonnement ou par ingestion via la nourriture, des faibles doses répétées dans la durée ; d'autre part le risque de détournement des matières radioactives à des fins terroristes et enfin le risque de prolifération.

Ces trois thèmes sont revenus et un certain nombre de réponses ont pu y être apportées par les acteurs de la filière mais aussi dans les débats avec les scientifiques petit à petit. Il nous semble que nous avons pu mesurer les efforts qui étaient encore nécessaires et en même temps déjà l'ensemble du dispositif qui était présent pour mesurer et contrôler ces risques.

Cette préoccupation, cet arrière-fond d'inquiétude et en même temps d'offensive dans la façon de prendre en compte le problème supposaient effectivement de ne pas se limiter à la question des déchets nucléaires strictement dits, mais plutôt de prendre en compte l'ensemble des déchets qui ont été petit à petit inventoriés dans le cadre des débats ; et c'est ce que nous avons fait en signalant qu'il y avait effectivement des lacunes dans la prise en compte de ces déchets : les déchets miniers par exemple, on a évoqué des situations dans le Limousin assez inquiétantes, et des manques de décontamination de sites, des rejets d'effluents, certains producteurs défaillants, des sites pollués, des déchets historiques, etc. Etendre ce périmètre-à cela, c'est quand même déjà un programme pour l'ensemble des mesures qu'il conviendra de prendre sans doute dans la loi 2006.

De même la question de la frontière entre les déchets et les matières valorisables a fait l'objet de débat, parce qu'il ne s'agissait pas de considérer *a priori* que le plutonium pouvait être seulement une matière valorisable, dans la mesure où, si l'on entre dans d'autres scénarios, il devient effectivement, lui aussi, un déchet ultime.

De la même façon, vouloir réduire les risques à long terme dans certaines des mesures préconisées à travers ce qui se passe déjà entre la séparation et le retraitement, on voit bien, et plusieurs experts l'ont signalé, à quel point cela multiplie les manipulations, cela se traduit pas des transports, etc. qui peuvent, du coup, augmenter ces risques d'une façon ou d'une autre. Il y a donc une balance à trouver et à bien mesurer dans les solutions

que l'on adopte, si finalement on n'est pas en train d'affaiblir le dispositif que l'on avait mis en place précédemment.

Cela veut dire aussi que les choix de politique énergétique ne pouvaient pas être absents de ce débat. Ils y sont revenus assez souvent, en disant qu'on ne pouvait finalement raisonner qu'en fonction d'un certain nombre de scénarios, et un groupe scénarios qui avait été mis en place par la CPDP a permis de réfléchir à cela et de proposer, sur des échelles à 140 ans au moins –mais c'est la seule où l'on commence encore à avoir une vue un peu raisonnable–comment l'on pourrait évaluer les différentes solutions, que ce soit en termes de volume, en termes de radioactivité générée. Tout cela devant faire l'objet d'un débat qui prenne en compte l'ensemble de ces facteurs. Si on se limite effectivement à ce qui est considéré comme déchet nucléaire strictement dit, nous ne pourrions pas comprendre réellement l'ensemble de l'étendue du problème.

Du coup, ces constats qui ont été faits nous ont permis de relever les propositions qui ont été émises dans le public et parmi les experts et les intervenants présents, et en général ces propositions sont d'ailleurs assez consensuelles. On a noté par exemple, un des premiers points forts : l'inventaire, d'une part, et le plan national de gestion des déchets radioactifs, d'autre part, sont des documents de qualité qui méritent d'ailleurs d'être renforcés d'une façon ou d'une autre, mais il est certainement important de maintenir leur lien et de consolider leur existence dans la loi en 2006. De la même façon, en ce qui concerne la règle du retour aux propriétaires des déchets étrangers, le consensus est à peu près fait, y compris avec l'administration, pour dire que c'est une règle qui doit être réaffirmée et qui doit donc être présente d'une façon ou d'une autre dans la loi.

L'important aussi, à la lumière de ce que j'ai dit tout à l'heure, sur la question des risques qui avait été bien débattue, c'est effectivement que, dans l'ensemble des solutions proposées, le critère des risques soit apprécié sur l'ensemble de la filière et non pas seulement sur des situations limitées. La méthode des scénarios permettrait donc, précisément, à chaque fois, d'ouvrir le débat pour bien comprendre que les conséquences peuvent changer du tout au tout selon les scénarios de choix de politique énergétique, d'un côté, ou le choix de retraitement ou pas, de l'autre.

Il est important aussi, et c'est une des mesures qui est proposée à la suite de ce débat, de poursuivre les recherches sur l'impact controversé des faibles doses. Même si l'on sait que les seuils sont bas, déjà, en même temps les recherches dans ce domaine sont récentes et il est important de continuer ces recherches, d'améliorer la connaissance dans ce domaine. C'est certainement un des éléments qui va intéresser la population de façon importante.

Une question est restée controversée, en suspens et est en travail actuellement à travers un groupe qui a été constitué spécifiquement sur ce point, c'est la question du secret. Cette question est née dans le cadre du débat sur l'EPR principalement et a eu des impacts sur la façon d'organiser notre débat, et nous avons participé à la tentative d'élaboration de solutions. Il y a sans doute plusieurs façons de faire qui permettraient de ne pas bloquer les nécessaires participations et les nécessaires informations du public, sans pour autant mettre en danger un certain nombre de règles de sécurité qui sont à la fois reconnues d'une façon ou d'une autre pour tout le monde. Cela n'est pas simple, le travail

est en cours, et notre commission n'a pas forcément de solution non plus, c'est une élaboration en cours qu'il faut soutenir.

Donc un élargissement des thèmes et un certain nombre de recommandations liées à cela, mais aussi un élargissement de la participation du public. C'est le thème général qui est un peu ressorti de toutes les interventions.

En effet, finalement, la question qu'évoquait tout à l'heure Catherine VOURC'H, qui est revenue comme un leitmotiv, « Comment voulez-vous que l'on vous croie ? » est une question qui pèse sur la capacité des décideurs à prendre des décisions partagées et à faire réellement que le nucléaire ne soit pas seulement une affaire confidentielle de quelques-uns mais qu'elle devienne réellement l'objet d'un débat public. Nous avons sans doute, à travers le débat que nous avons animé, contribué à faire en sorte que cela commence, qu'un certain nombre de choses se révèlent ou soient rendues possibles dans les dialogues et autrement, mais il y a des choses instituées, un certain nombre de mesures à prendre pour permettre réellement que cette confiance s'installe durablement et que l'on voie que, chacun à sa place, fait l'effort nécessaire pour intégrer les différents partenaires.

Cela se traduit par des mesures sur deux plans, qui font l'objet de propositions que je vais vous présenter, des propositions en matière d'organisation des acteurs, d'une part, et des propositions en matière de participation du public, d'autre part.

L'un des premiers soucis est d'organiser les acteurs de façon à clarifier les rôles. Ce sont d'ailleurs des choses que nous avons observées à l'étranger, puisque le débat a largement dépassé les frontières. Des experts de Belgique, du Canada, de Suède, etc. sont intervenus pour nous présenter la façon dont s'organisaient les différentes compétences sur cette question. Et l'on voit bien qu'il y a des rôles un peu plus clairs que chez nous et sans doute l'indépendance des différents partenaires, des différents participants à l'ensemble des opérations nécessaires de cette filière est-elle effectivement importante. Le financement, l'administration, la gestion technique, le contrôle, l'évaluation scientifique : tout cela suppose d'avoir une clarté dans les rôles des uns et des autres et d'éviter quelquefois ce que le public a pu ressentir comme une espèce de consortium de partenaires bien organisés entre eux.

Il est donc important, plutôt, de rendre bien clairs les rôles des uns et des autres.

C'est notamment le cas en matière de prise en charge de ces déchets directement, avec l'Andra ; l'idée est partagée qu'il est important de renforcer son rôle et de renforcer y compris son autonomie, en lui donnant la possibilité par exemple de vérifier les déclarations des producteurs, en finançant sa mission de service public –sur le budget de l'Etat ou sur les mêmes fonds que les déchets HA-VL–, et aussi en lui confiant la direction des recherches sur le stockage et l'entreposage.

La rendre indépendante des sources de financement est une autre dimension indispensable. On sait très bien que le principe pollueur-payeur doit être réaffirmé, et je crois que tout le monde l'a admis. Mais en même temps cela suppose que l'Andra puisse avoir cette autonomie dans la façon de traiter la question par la suite.

Il y a là un certain nombre de règles à mettre en place pour clarifier les rôles.

Du point de vue du financement, effectivement, si le principe pollueur-payeur est le guide de la politique générale, et je pense que les différents partenaires l'ont admis, il n'empêche qu'il y a nécessité, là aussi, de clarifier les choses. La Cour des Comptes avait fait des propositions qui devraient permettre que le coût soit correctement intégré dans le prix du kilowatt/heure et qu'un fonds dédié puisse être créé pour collecter et gérer ces provisions ainsi constituées. Quand aux règles dans lesquelles cela doit se faire, nous n'avons pas pu rentrer dans le détail de cette affaire, mais il est clair que c'est quelque chose d'assez sensible et important pour donner confiance dans le fait que la question est vraiment prise en charge et pas seulement à la marge de façon symbolique.

Il est nécessaire aussi sans doute de créer un niveau politique responsable de la sûreté, sous forme d'une autorité administrative indépendante sans doute, et en même temps, cela ne doit pas évacuer la question de l'évaluation scientifique des recherches et cela l'oblige à maintenir un rôle à quelque chose qui suivrait l'actuelle Commission Nationale d'Evaluation, une forme d'instance indépendante qui permettrait d'évaluer aussi ces recherches.

Et un point très important qui est finalement revenu en permanence dans tous les débats, c'est que, sur ce type d'affaires plus particulièrement –c'est sans doute le cas le plus exemplaire dans ce domaine de tous les choix technologiques– le maintien d'une activité de recherche constante sur ces questions est absolument indispensable. Le renforcement y compris de ces recherches est aussi important.

Le couplage que l'on peut organiser entre la décision et la recherche est un point qu'il faut absolument maintenir, qui avait déjà été lancé par la loi de 1991 puisque ce sont des problèmes ouverts, sur lesquels la France a d'ailleurs un savoir-faire et une somme de connaissances et d'expertise tout à fait reconnus, mais sur lesquels il faut continuer à investir. On ne peut pas se satisfaire de solutions trop rapidement prises, il faut continuer à avancer dans les recherches, et cela donne d'ailleurs les échéances pour le calendrier que l'on peut connaître.

Cela suppose aussi que cette recherche soit précisément couplée au débat public, et c'est cela qui va être un peu original de ce point de vue, pour organiser la confiance dans l'activité et dans les travaux des scientifiques.

Le dernier point concerne la participation du public, qui doit certainement dépasser la question de l'accès à l'information seulement –même si cette question est primordiale. C'est effectivement l'accès de l'expertise aux documents d'instruction des décisions de sûreté, mais c'est aussi la possibilité d'organiser de l'expertise plurielle –le terme est revenu souvent dans les débats–, et c'est sans doute là quelque chose qui doit constituer le cœur même de la confiance que l'on peut construire. C'est dans la mesure où l'on peut construire ces débats contradictoires qu'il y aura gain de confiance dans ce domaine.

Cela suppose que cette expertise plurielle ne soit pas seulement un état d'esprit ou une consigne générale, mais qu'il y ait effectivement le temps, le financement, une intervention en amont et un vrai dialogue qui soient organisés.

Pour terminer, un des lieux qui a fait ses preuves en matière de dialogue, c'est notamment l'ensemble des CLI, qui devraient, à travers la loi, être légitimées et financées de façon stable. On pourrait aussi imaginer aussi –ce qui a été proposé dans le débat– d'organiser des rendez-vous périodiques avec le public, peut-être sous cette forme telle que nous l'avons organisé, mais sans doute d'autres formes sont-elles aussi nécessaires. Avec ce dispositif, nous pourrions récupérer un peu cette confiance, qui est la base même de politiques durables sur un sujet aussi sensible que les déchets radioactifs.

**Ruth STEGASSY.**- Vous avez soulevé là des questions hautement politiques, économiques, sociétales. On voit que c'est une grande richesse.

Il y a eu aussi les innombrables débats autour des questions plus scientifiques et techniques. Georges MERCADAL, là, on entre dans le règne, parfois des convictions, mais souvent encore des interrogations.

**Georges MERCADAL.**- Il y a effectivement les deux, mais, là, nous ne sommes plus sur l'ensemble des déchets, comme Dominique BOULLIER vient d'en rendre compte, mais sur les déchets à vie longue, aussi bien les haute activité que les moyenne activité. Nous avons eu, nous, un peu de mal, non pas à faire la différence, mais à voir en quoi elle avait des conséquences.

Je vais donc vous dire, non pas ce que nous retenons, parce que il y en a des pages et des pages, mais d'une manière comme cela, flash, les quelques points que nous avons retenus à ce jour là-dessus et l'on verra si nous sommes contredits ou pas.

J'ajoute d'ailleurs, par parenthèse, que nos comptes rendus sont sur le site Internet de la commission depuis longtemps et chacun a pu les prendre en considération. Notre propos ici est vraiment un propos de résumé.

Vous vous en souvenez, il y avait trois axes dans la loi de 1991. Je ne sais jamais quels étaient les axes un, deux ou trois, mais par contre j'ai retenu les noms.

Sur le stockage géologique, qui était à l'évidence le point focal des regards, si je puis dire, la conclusion qui nous paraît la plus forte, au-delà de savoir si c'est faisable, faisable en principe, etc., c'est qu'il y a incontestablement des résultats qui ont été obtenus. Un intervenant de la tribune a dit, de la part de la Commission Nationale d'Evaluation, il y a un ou deux ans, nous étions plutôt réservés, aujourd'hui nous sommes plutôt pour, mais enfin ce n'est que plutôt. Et, comme une autre de ces questions fondatrices qui nous est venue de la salle a été « Mais, vous, messieurs les scientifiques, comment arrivez-vous à être sûrs ? », pour être sûr, il est incontestable –la personne a été contre cela– qu'il faut, sur le stockage géologique, encore dix à quinze ans de travaux.

Nous avons cru comprendre quant à nous, commission, que ces travaux consistaient surtout en essais de durée. On a fait des modèles, on a fait des essais en laboratoires et des choses comme cela. Peut-être maintenant faut-il, pour prendre complètement confiance, avoir des données sur la durée la manière dont l'argile réagit à la chaleur, la manière dont cet argile fuit, se cicatrice, Donc, dix à quinze ans.

Deuxième point : la réversibilité du stockage est incontestablement un point débattu. Nous avons entendu de la part des scientifiques l'idée que la réversibilité n'est pas



inscrite dans la logique du stockage, stockage en profondeur et en couche géologique ; c'est plutôt la fermeture le plus rapidement possible, puisqu'on compte justement sur cette couche d'argile pour garder –et même a-t-on dit pour « piéger » les radionucléides. Néanmoins, la demande politique a été faite à l'Andra ; elle a étudié la chose et elle est arrivée à ce que nous avons compris être un compromis : une fermeture par étapes sur deux cents à trois cents ans.

Et c'est ceci que l'on appelle « réversibilité du stockage en profondeur » pendant ces deux cents à trois cents ans, a dit l'Andra nous semble-t-il. Ce serait géré comme un entreposage, et le déroulement serait bien entendu arrêté s'il y avait un imprévu.

Passons à la « transmutation », rêve, si on arrivait à transformer ces déchets en quelque chose d'inoffensif ou qui soit radioactif beaucoup moins longtemps, beaucoup plus faiblement. Cela serait formidable. Les recherches ont obtenu des résultats remarquables au niveau de la séparation. Au niveau de la transmutation elle-même, des essais ont été faits dans le réacteur Phénix à Marcoule qui, comme la théorie le laisse supposer, montrent que cela devrait être possible. De là à en faire quelque chose industriellement, il y a bien entendu tout un cheminement. Et il me semble que l'accord s'est fait pour dire que ce cheminement devait être fait par étapes, dont la première serait un démonstrateur qui pourrait peut-être voir le jour vers 2020. Les étapes suivantes, si tout va bien, pourraient devenir efficaces industriellement aux alentours de 2040, si des réacteurs à neutrons rapides ou des réacteurs de quatrième génération prennent place ou sont décidés entre temps.

La transmutation reste quand même pour tout le monde cette ligne bleue de l'horizon où le problème serait résolu si on arrivait réellement à cela.

L'« entreposage », c'est là que le débat a quand même créé une petite surprise, me semble-t-il, pas pour nous, qui étions tous des néophytes. Je pense qu'il en sera à nouveau question ce soir. La solution d'entreposage de longue durée en subsurface mais surtout renouvelé –surveillé et renouvelé quand il le faut–, donc totalement pris en charge par la société –une société consciente, je dirai presque une société contrainte de s'en occuper puisque elle les a là–, est apparue à beaucoup d'« experts discutants » notamment comme une solution qu'il ne fallait pas écarter. Certains ont justement dit que la loi de 1991, au lieu d'ouvrir, a trop braqué le projecteur sur le stockage en profondeur. Il faut donc faire remonter sous les lumières l'entreposage en subsurface renouvelé.

En conclusion, le débat s'est beaucoup axé sur le raisonnement suivant : la transmutation, d'accord, c'est pour plus tard ; aujourd'hui on est entre entreposage renouvelé et stockage en profondeur. A Dunkerque, parce qu'il a fallu de la maturation et du mûrissement, cette phrase a été prononcée : « La décision de construire une installation pilote d'entreposage réversible, de longue durée, renouvelable, en subsurface s'impose ».

Ces experts discutants n'ont pas dit pour autant qu'il ne faut pas continuer les recherches sur le stockage géologique. Ils ont dit qu'il faut conduire les deux lignes en parallèle. Et, comme 2020 est une date incontournable, avec décision de renouvellement du parc –comme par hasard 2006 plus 10 à 15 ans dont j'ai parlé tout à l'heure, on n'est pas loin de 2020–. Eh bien, c'est en 2020 que l'on sera vraiment armé pour faire le choix définitif entre l'un ou l'autre.

Cela ne veut pas dire, me semble-t-il, qu'on reporte le pli de la nappe à plus tard. Cela veut dire qu'on pense que l'on peut avoir deux solutions –ce qui ne veut pas dire qu'elles soient idéales, rien d'humain n'est idéal–, nous les poussons pour qu'en 2020 on puisse faire un choix complètement informé et, pour cela, il faut un entreposage sur un site déterminé. Autrement on compare des choses qui ne sont pas complètement comparables.

**Ruth STEGASSY.**- Reste l'inscription dans un territoire.

**Catherine VOURC'H.**- Le débat public a mis en évidence que l'implication des territoires est absolument indispensable, nécessaire pour préparer des décisions partagées, quelle que soit la solution retenue.

L'acceptabilité territoriale n'est pas acquise, et elle est au cœur de la décision. La pétition pour un référendum, qui a circulé dès la première réunion en Meuse et en Haute-Marne, a réuni plusieurs dizaines de milliers de signatures, et les interventions du public confirment cette préoccupation pour que leur identité territoriale soit prise en compte.

Il y a, exprimé au cœur du débat, le refus d'un processus de décision qui serait incomplet, et ce refus prend deux formes :

- refus unanime d'un stockage sans démonstration complète de sûreté,
- refus d'être piégé dans une décision sans alternative.  
Cette phrase qui est revenue régulièrement : « On a le choix entre Bure, Bure et Bure », ce piège n'est pas tolérable. Il est ressenti comme intolérable. Notamment d'ailleurs par ceux qui ont soutenu le laboratoire au départ. On verra après, dans les stratégies, les conclusions qui se sont ouvertes.

Deuxièmement, rien –et cela a été vraiment exprimé dans le débat–, rien de possible sans un projet de territoire valorisant et construit avec ces territoires.

La reconnaissance de l'identité, notamment territoriale, est fondamentale. Seul un projet défini avec les forces vives du territoire concerné par les installations saurait reconnaître cette identité : projet de développement en Meuse ou Haute-Marne ou ailleurs ; projet d'aménagement là où le territoire est déjà développé, comme par exemple Marcoule.

Ce projet de territoire est une condition nécessaire mais peut-être pas suffisante. Un scepticisme s'est exprimé à l'égard des promesses de l'Etat, s'appuyant notamment sur la non-réalisation du second site d'expérimentation. Un tel niveau d'ambition de développement territorial paraît possible en Meuse et en Haute-Marne. Les potentialités en ont été présentées dans le courant du débat par les responsables, et la légitimité reconnue comme expression de « solidarités croisées » –c'est l'expression retenue par le Haut Commissaire à l'Energie Atomique– entre le secteur nucléaire, l'Etat et ces territoires. Tout dépend, aux yeux des habitants, de la manière dont est assurée l'indispensable volonté politique nationale et sa pérennité, d'où l'idée d'un pacte validé par la loi, comme l'a suggéré un expert et qui a été reprise.

On pourrait peut-être considérer –c'est une question– que, si cette pérennité est obtenue par un pacte validé par la loi, et si la sûreté est démontrée, alors peut-être pourrait-il être répondu au vœu de ceux qui soutiennent comme une chance le laboratoire et éventuellement le stockage, qui ne recueille pas un consensus.

Enfin, point très important, je reviens sur la demande de référendum.

« Vous n'avez pas le droit de nous refuser le droit de nous exprimer. Nous vivons dans ces territoires », ce référendum étant porté par les habitants de Meuse et Haute-Marne.

Il a été répondu d'abord par une analyse juridique selon laquelle une collectivité locale ne peut pas organiser un référendum sur une question qui n'est pas de sa compétence. Ce sujet est national. Mais il a été aussi dit par les parlementaires présents que la demande de la population d'être consultée est légitime. Directement ou par l'intermédiaire d'élus ? Ce point reste à trancher. Chaque scénario a été défendu avec une conviction vigoureuse.

On peut ajouter aussi que l'expérience étrangère a introduit l'idée d'un droit de veto donné aux collectivités d'accueil, comme l'a fait la Suède par exemple. Ce point a été posé dans le débat, nous le repons ici sans que rien n'ait été tranché.

Voilà pour la dimension territoriale.

**Ruth STEGASSY.**- Chaque nouvelle contribution apporte son lot de complexité et enrichit encore l'immense nombre de questions que ce débat a soulevées et continuera à soulever, je n'en doute pas.

Georges MERCADAL, il vous revient la très difficile tâche de tirer une conclusion de tout cela.

**Georges MERCADAL.**- Si vous voulez bien, en conclusion et en essayant d'aller très vite, voilà d'abord les quatre points, et vous avez un transparent qui apparaît sur l'écran.

La portée du débat. Bien entendu, c'est un projet de conclusion. Ce qui sera dit ce soir, croyez-le bien, nous allons l'écouter puisque tout de suite après nous nous taisons et nous vous écoutons.

Ce débat a fait le tour des arguments. Catherine VOURC'H l'a dit tout à l'heure, ce n'est pas un sondage d'opinion, nous ne pouvons pas vous dire, tant de pour cent des Français sont ceci, tant de pour cent des Français sont cela.

Cela n'a pas été non plus une recherche de consensus. Nous savions bien qu'en quatre mois nous n'allions pas, par un coup de baguette magique, voir se dégager un consensus sur un sujet aussi difficile. J'entendais quelque part sur une radio ce matin : « Il n'y a pas consensus, c'est un échec ». Non, vraiment, nous ne le ressentons absolument pas comme cela. Nous n'avons jamais imaginé que nous pourrions sortir un consensus.

Notre but était de faire le tour des arguments et d'en rendre compte. C'est ce que nous essayons de vous montrer que nous faisons.

Des positions, car il y a eu des gens dans les salles mais il y a eu des gens hors des salles, Catherine VOURC'H l'a dit tout à l'heure, et je crois que l'on peut résumer ces positions dans les trois phrases qui sont là :

- première position : les déchets, arrêtez d'en faire et, à ce moment-là, on pourra discuter de la manière dont on les traite. Et vous avez reconnu là un slogan. Je crois que les personnes qui sont dans la salle peuvent y attribuer l'origine.
- Deuxième position –et des lettres nous sont parvenues là-dessus de plusieurs associations ou organismes scientifiques–, le stockage géologique est faisable, tous les travaux qui ont été faits sont des travaux sérieux. Ne repoussons pas les décisions en permanence, décidons le stockage géologique profond.

Je n'ai pas besoin de vous dire que ces deux positions sont symétriques.

- Dernier point –et je pense pouvoir dire que c'est ce qui se dégage de tous ceux qui ont discuté ensemble et je crois que nous pouvons témoigner que dans ce débat, les uns et les autres ont discuté ensemble–, des questions subsistent, avançons par étapes.  
Ceux qui ont marqué un accord sur cette attitude générale de dire tout n'est pas rose mais tout n'est pas noir, avançons par étapes.

Il y a grosso modo deux propositions pour avancer par étapes.

La première vient de l'un des trois scénarios que la direction générale de l'énergie et des matières premières a exposé à Marseille. Trois scénarios ont été exposés à Marseille.

Le premier : « on continue les recherches ». Nous avons tous compris que cela ne recueillait pas, de la part de la direction générale de l'énergie et des matières premières, un très grand enthousiasme parce que cela veut dire, oui, continuons à travailler, on verra après.

Le troisième scénario était de dire, « géologie ou entreposage : tranchons aujourd'hui ». Or, je viens de le dire tout à l'heure, dix ou quinze ans sont nécessaires pour le stockage géologique. Donc aujourd'hui trancher ne me paraît pas ressortir du débat.

Reste le deuxième scénario qu'a présenté la direction générale de l'énergie et des matières premières et qui est : « Décidons que le stockage géologique est une solution de référence et travaillons-la par étapes, très progressivement en évaluant les travaux, en s'arrêtant si l'on doit s'arrêter et ayons alors le courage de s'arrêter ». J'appellerai ce scénario là : avancer sur une ligne.

L'autre scénario a été présenté par le groupe des experts discutants qui nous suivent et qui participent au débat depuis le tout début, puisque nous avons demandé à ces experts–qui sont représentés sur la scène– d'écrire un rapport dès le dossier d'initialisation du débat. Eux disent : « avançons, avançons par étapes » –il y a bien consensus sur cette

manière de faire—, « mais avançons sur deux lignes et non pas une seule seulement : la ligne stockage géologique, mais aussi la ligne entreposage », je vous l'ai dit tout à l'heure. De cette manière peut-être pourrait-on répondre à ceux qui, dans les territoires, pensent que c'est « Bure, Bure et Bure », comme vient de le dire Catherine VOURC'H. Eh bien, non, on crée effectivement deux possibilités, chacune avec une technique, et on verra à terme comment elles se présentent.

Dernier point, parce que cela n'entraîne pas dans mon message, quelques messages aussi forts les uns que les autres.

D'abord, le dernier, rappelons qu'il y a des gens qui refusent le nucléaire, qui refusent d'en parler et rappelons qu'il y a des gens qui posent des préalables. Nous mettons dans notre compte rendu les demandes de référendum sur ce préalable.

Ce point étant rappelé, le débat dit aux responsables : « Le périmètre élargi —ce que Dominique BOULLIER a exposé— et la maîtrise d'ensemble de ce périmètre sont un point très important ». La confiance viendra de là, avec tout ce qu'il a dit et notamment sur la participation du public, de l'expertise plurielle, etc. que je ne reprends pas.

Dernier point, je l'ai appelé « territoire et science », je ne sais pas très bien comment l'appeler. On dit souvent « société et science », et tout le monde dit il y a un problème entre la société et la science—c'est un sujet habituel. Nous nous disons « territoire et science » car la réaction d'un territoire à l'arrivée d'un équipement pour les déchets nucléaires est un concentré de réactions de la société, et un concentré qui a la force du concernement. Par conséquent, il nous semble que le message —et c'est le dernier sur lequel j'insiste— de ce débat public est de dire aux responsables : « N'oubliez pas qu'il faut faire un beau choix scientifique et après vous demander où on va le mettre et convaincre les gens qu'on va le mettre quelque part ». « territoire et science » sont à conduire d'un même pas.

Voilà ce que, en peu de mots, nous retenons.

Croyez-le, tout cela va faire un compte rendu de 110 à 120 pages et un papier d'une dizaine de pages parce que nous savons que, pour être lus par les responsables, il faut quand même concentrer son discours.

**Ruth STEGASSY.**— Vous allez être surpris, Georges MERCADAL, je vais vous retenir encore un tout petit instant, justement pour que vous évoquiez très brièvement la question du temps. La temporalité me paraît essentielle, et j'aimerais que vous en disiez deux mots.

**Georges MERCADAL.**— C'est vrai que j'ai sauté parce que je sentais que j'étais long.

C'est cet exercice de scénarios que nous avons fait d'une manière contradictoire qui a été adjacent au débat public, dont les résultats sont venus dans le débat mais dont le travail s'est fait par des séances et avec des experts qui sont presque tous là sur l'estrade et certains dans la salle.

Ces scénarios consistaient à se dire : prenons diverses hypothèses d'évolution du nucléaire –dont bien entendu des hypothèses d'arrêt et d'autre part des hypothèses de poursuite– et demandons-nous dans chaque cas ce que deviennent les déchets.

Les calculs ont été faits par le CEA et tout le monde a fait confiance à ces calculs. Je n'ai pas entendu quoi que ce soit. Par contre, les scénarios attestés ont été débattus, et fortement débattus dans le groupe de travail.

Je pourrais vous en parler assez longuement. Vous avez les résultats sur le site de la Commission particulière, pour ceux que cela intéresse, et je pense, à voir quelques visages que je reconnais, que cela doit intéresser quelques-uns d'entre vous. Ces résultats me paraissent vraiment très intéressants, et nous avons le sentiment que cette méthode de scénarios devrait devenir une espèce de méthode classique à utiliser par l'administration pour piloter cette vue en permanence à très long terme.

Ce que j'en dirais là, et en répondant à la question de Ruth STEGASSY, c'est la chose suivante.

Premièrement, si l'on veut vraiment apercevoir les conséquences des causes, il faut aller jusqu'en 2140. Tant de plutonium, tant d'actinides mineurs, tant de ceci, tant de cela. Je serais incapable de bien vous dire les choses. Mais, par contre, j'ai retenu 2140.

Deuxièmement, 2020 me semble vraiment un grand rendez-vous. La direction générale de l'énergie et des matières premières a dit à plusieurs reprises qu'elle considérerait qu'il y avait en 2020 un débat sur « Poursuivons-nous le nucléaire ou pas, renouvelons-nous les centrales ou pas, et, si nous les renouvelons, comment ? » Bien sûr, il vient d'y avoir des annonces. Mais tout cela, en tout état de cause, ne sont que des expériences ou des essais. En 2020, il y aura incontestablement –je crois que c'est incontournable– un débat sur cette politique.

Et il y a une date intermédiaire, vraisemblablement 2040 : si la transmutation doit rentrer en jeu –et les scénarios le montrent très fortement–, autant qu'elle entre en jeu le plus rapidement possible. Si elle entre en jeu seulement en 2080, en 2140 nous aurons deux fois plus d'actinides mineurs –et même encore un peu plus, je crois– que si elle a commencé en 2040.

Voilà, à très gros traits –certainement trop gros– ce que cet exercice de scénarios nous a appris. Mais ma conclusion principale serait : reprenez cela, ceux qui vont continuer à travailler. Nous, nous avons fini ce soir. Cette méthode est vraiment une méthode intéressante, et bravo à tous ceux qui ont accepté la discussion.

**Ruth STEGASSY.**- Merci beaucoup.

Nous allons maintenant nous tourner vers les différents témoins de ces journées.

Peut-être, très brièvement, Catherine Vourc'h, juste avant de leur donner la parole. Vous avez commencé sur une image, qui était l'image du départ. Si le film s'accélère maintenant, est-ce que vous pourriez nous raconter très vite ces quatre mois en quelques chiffres et quelques mots ?

**Catherine VOURC'H.**- Je laisserai aux témoins qui sont là le soin d'en faire une lecture plurielle, mais, pour cadrer les choses, il y a quelques chiffres qui vont s'afficher sur la participation du public, sur le nombre de personnes, le nombre de réunions.

Est-ce que ces chiffres peuvent s'afficher ?

Ce que je voudrais dire, c'est que, de manière globale, nous avons été frappés, si nous pensons aux publics qui sont venus au débat, d'abord par une chose qui pouvait être prévisible mais qui est confirmée, plus nous sommes proches des lieux d'installation, plus le public vient.

Que faut-il en conclure pour ceux qui sont plus loin et qui viennent donc moins ? Est-ce parce qu'ils font confiance finalement aux experts et ne veulent pas en parler ? Il reste une sorte d'inconnue, là. Mais il est certain que, plus nous étions près d'installations, plus le public était vif et présent en nombre.

Deuxième constat : avec énormément d'envois peu, voire pas, de ce que nous pouvons appeler « la génération montante », avec une surprise vraiment de taille pour nous. Nous avons fait une communication, une préparation, une information sur le débat d'information, auprès des étudiants par exemple en sciences politiques à l'université d'Aix-Marseille, d'une part, d'autre part à l'école des Mines de Nancy. Je peux dire qu'ils se sont comptés sur les doigts d'une main et, à Nancy, un étudiant a dit : « Je suis le seul de l'école ». Là aussi, question. Est-ce que cela signifie qu'ils font tous confiance à ceux qui dirigent la question ? Est-ce qu'ils ne percutent pas ? Je me suis demandée si je serais venue à un tel débat si je n'avais pas été membre de la commission, après tout ?

Je pense que c'est peut-être un peu tard pour dire pourquoi sont venus ceux qui sont venus. Pour exprimer des refus du débat public, nous en avons fait état : nous venons pour le dire : trop court, trop tard, trop piégés ; refus du stockage, refus du nucléaire ; pour défendre des convictions. Conviction du fait qu'il faut qu'ils soient consultés ; la terre est une terre qu'il faut protéger ; la génération future aussi. Aussi pour défendre des métiers, des compétences : la recherche. Pour dire enfin des préoccupations, au premier rang la santé, et nous incluons dans la santé le capital génétique de l'humanité –cette question des faibles doses : y a-t-il « corrosion » du capital génétique ; préoccupations concernant la privatisation ; préoccupations concernant la capacité à décider : est-ce que nos représentants nous représentent ?

Autre surprise d'ailleurs, parmi les participants à ce débat, le peu d'élus présents, à part les maires des communes concernées. Et, là, s'est exprimée une vraie question du public : mais sont-ils capables de nous représenter et sont-ils suffisamment informés pour prendre les décisions qui s'imposent ?

Sont venus et repartis du débat des militants et des experts discutants. Ils sont repartis au moment où a surgi la censure d'un cahier d'acteurs. Là, il y a eu une très forte turbulence, et le départ de ces associations et des experts discutants a incontestablement affaibli le débat. Pour certains, ils sont revenus à titre personnel, et d'autres ont refusé de venir au débat. Le réseau « sortir du nucléaire » en particulier. Mais cela ne signifie pas qu'ils ont refusé de venir aux séances publiques. Ils ont aussi contribué aux cahiers

d'acteurs. Ils ont écrit des lettres. Il y a aussi eu des manifestations. Donc il y a une présence néanmoins au débat, même si ce n'est pas dans une présence physique.

Le déroulement du débat, je ne suis pas sûr qu'il soit temps de le rappeler. Il a été un peu évoqué au fil de la séance. Je dirai : débat ouvert et engagé de part et d'autre, engagé de la part des responsables et du public bien sûr. Un débat sans complaisance ni agressivité, un débat sans entrave, sans tabous, un débat pluraliste –parole aux opposants, parole aux discutants, toutes questions prises en compte. Et un débat évolutif, qui s'enrichit au fur et à mesure, qui capitalise. Il s'est produit une sorte d'élaboration qui a été extrêmement sensible entre le 12 septembre, Bar-Le-Duc, le 13 septembre, Saint-Dizier et toute la suite. Mais déjà, entre le 12 et le 13, certains étaient présents aux deux. Et, déjà, le ton du débat était différent. Quelque chose était acquis, une sorte de confiance réciproque au fond, même si la colère était présente.

**Ruth STEGASSY.**- Je vous remercie c'est une introduction parfaite. Je vais demander à Philippe PRADEL de nous donner sa version des faits.

Philippe PRADEL, vous êtes directeur de l'énergie nucléaire du CEA. Je crois que vous avez participé aux sept premiers débats. Allez-vous dans le sens du récit que vient de nous faire Catherine VOURC'H ? Quelles sont vos impressions ?

**Philippe PRADEL.**- Il est difficile dans les cinq minutes qui me sont accordés...

**Ruth STEGASSY.**- Vous allez tous vous plaindre de n'avoir que cinq minutes.

**Philippe PRADEL.**- Je vais tenir le temps.

Tout d'abord, je m'exprime au nom de la recherche sur deux des axes de la loi, comme l'a présenté le président Mercadal, pour dire que, au bout de quinze ans, il y a déjà eu une occasion forte de dialogue et de débats pour montrer les résultats.

Les résultats je vais les donner très rapidement. Le premier est une gestion aujourd'hui transparente, plus transparente que dans le passé, des déchets nucléaires. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, à travers à la fois des inventaires et d'un plan national, on a une vision précise –et on peut en parler– de références qui ne sont pas contestables.

Deuxième point dans ce premier bilan factuel des quinze premières années, nous avons, au niveau de la recherche et ensuite de l'industrie, fait en sorte de mettre en œuvre, pour chaque typologie de déchets, des conditionnements adaptés, c'est-à-dire dont la durée de résistance, dans des installations qu'elles soient de stockage ou d'entreposage, est compatible et cohérente avec la durée de vie des produits radioactifs qui sont enfermés dans ces matrices.

Et enfin, troisième point, un résultat fondamental de ces quinze années de recherche qui a été mentionné longuement, c'est que la recherche et l'industrie ont fait en sorte de réduire considérablement les quantités de déchets ingérés. En soi, c'est une vertu en matière de gestion des déchets qui est partagée par tous les industriels et, de plus, cela permet, en matière de déchets nucléaires, un débat serein, c'est-à-dire qu'aujourd'hui les



productions annuelles sont si faibles en quantités que leur mode de gestion actuel permet de donner du temps à la réflexion, du temps au débat, du temps à la recherche.

Cela est tout de même une caractéristique fondamentale de notre problématique de notre gestion des déchets nucléaires, c'est qu'elle n'est pas envahissante au sens premier du terme. Elle peut être envahissante au sens intellectuel du terme de risque, mais elle n'est pas envahissante, c'est-à-dire qu'on sait les gérer dans des installations de petite taille dans lesquelles il y a peu de quantité, de moins en moins, et cela est un résultat essentiel de la loi de 1991.

Ensuite, si je veux essayer de broser des perspectives qui ont été présentées pendant ces séances de débat, je la résume ainsi : la recherche sur les différents axes a permis d'ouvrir le champ des possibles. Je crois qu'il faut se rappeler qu'au début de la période de la loi, on était devant une problématique qu'on pourrait qualifier simplement de gestion des déchets sans solution. C'était l'image simplifiée. On disait : on est dans un système de production électronucléaire avec toutes ses vertus, mais il n'y avait pas de solution à la gestion des déchets nucléaires.

Aujourd'hui, cela a d'ailleurs été dit par plusieurs des membres de la commission en début de réunion, on est face *a minima* à deux solutions assez tranchées, faisables et acceptables par les uns et les autres, et en plus toute une gamme de solutions moins tranchées pouvant faire usage de l'une, de l'autre, dans le temps –puisque c'est une dimension fondamentale. Ceci est tout de même un fait tout à fait nouveau. Nous ne sommes plus devant une problématique où l'on dit que l'on a un sujet et pas de solution ; mais on a ouvert le champ des possibilités.

Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille trancher tout de suite, encore une fois comme je l'ai dit. Les quantités étant suffisamment réduites aujourd'hui, on a également le temps de choisir et de tester différentes options.

Troisième point de l'évocation de la capacité de la recherche à élargir le champ des possibles, c'est aussi d'avoir un discours du futur. Cela a été dit, et c'est principalement celui dit de l'axe 1 de la loi, le discours du futur. Cela signifie être capable de produire de l'énergie aujourd'hui sans émettre de gaz à effet de serre avec une dynamique de progrès qui permet de dire, même si le nucléaire se développe, qu'on est capable –dans le futur, certes, mais un futur qui n'est pas si lointain, on a dit 2020-2040 comme point tournant de décision–de développer tout en réduisant encore les quantités et les toxicités des déchets ultimes liés à la production électronucléaire.

On a donc là un discours du futur qui va certes passer par des étapes, mais qui permet d'accompagner dans le temps les tests des différentes solutions, soit un peu contrastées, soit un peu plus diverses que sont les deux solutions de base que sont le stockage et...

**Ruth STEGASSY.**- Philippe Pradel, je vais vous accompagner dans le temps, là.

**P. PRADEL.**- Je vais terminer en sautant directement à la fin de ce que je voulais dire, sur les aspects à la fois de gouvernance et de solidarités croisées, notions qui me semblent tout à fait importantes dans ce débat, parce que l'on a, me semble-t-il, réussi

à voir qu'il y avait matière, là, entre les producteurs, l'Etat, les territoires, à ce que l'on a appelé, soit un contrat social, soit des solidarités croisées. C'est-à-dire que, réellement, aujourd'hui, en prenant le temps, le temps du test, le temps du retour d'expérience, de la réversibilité, on peut avoir aussi des solidarités croisées. C'est-à-dire que, face à un problème national, on peut avoir territorialement des intérêts partagés et un accompagnement économique fort sur lesquels à la fois les producteurs et le commissariat à l'énergie atomique se sont investis, ou sont prêts à s'investir aujourd'hui.

**Ruth STEGASSY.**- Merci. Pourriez-vous passer le micro à François Cosserat, du Mouvement national de lutte pour l'environnement, puisque, François Cosserat, vous souhaitiez également intervenir sur cette question du volume des déchets et sur l'état des techniques.

**François COSSERAT.**- Tout à fait, en signalant au départ que le travail de la CPDP a commencé à contribuer à déminer le terrain des déchets nucléaires.

Je voudrais faire trois flashes, dont un sur le volume des déchets et l'autre sur justement le projet de territoire. Mais je voudrais quand même signaler au passage et saluer le fait que, de façon contradictoire et consensuelle, on est arrivé à la conclusion que le projet de stockage n'était pas encore complètement terminé et que, au niveau de l'approche, au niveau de la recherche, il fallait encore dix à quinze ans.

Je crois qu'il faut signaler cela, car cette situation nouvelle reconnue, est de nature, à mon avis, à dénouer les relations tendues entre des techniques, des techniciens, la science, une science ou quelques sciences particulières et l'opinion. Je crois que ce n'est pas seulement de l'humilité, c'est je crois mettre le débat à un niveau qui est assez prometteur.

Le deuxième flash concerne le projet de territoire. Je crois que, souvent, quand on finit un débat public de cette ampleur, on s'aperçoit que les données techniques, bien sûr, mais aussi les données sociales sont sous-estimées au départ. Donc, là, cette émergence d'un projet de territoire est quelque chose d'absolument essentiel et la parole est aujourd'hui aux décideurs, aux opérateurs et au législateur.

Je crois que nous allons le suivre de près, parce que cela me paraît être aussi un terrain porteur d'une dynamique positive.

La troisième chose, c'est le volume des déchets. C'est vrai qu'aujourd'hui on n'a pas encore le loisir, sur le long terme, de savoir quel volume de déchets nucléaires à vie longue on devra gérer ou traiter.

Je vous ferai remarquer que c'est un problème beaucoup plus général et que la méthode des scénarios, même utile, est sans doute insuffisante parce qu'on se heurte là à un problème plus général qui est bien sûr ce qu'Edgard Morin avait dit à la fin des débats sur l'énergie : l'énergie est un problème de société et que nous nous heurtons là, comme ailleurs, à la question de la prévention, qui n'est pas simple à mettre dans des scénarios.

Ceci étant, il ne faut surtout pas refuser la prospective à long terme, c'est une base rigoureuse d'approche. Mais, en même temps, il ne faut pas se raidir ni fermer le système et, comme nous le propose justement la CPDP, c'est-à-dire déboucher sur des

solutions relativement à court terme, mais des décisions opérationnelles, c'est-à-dire ne pas hésiter encore longtemps. Il y a un certain nombre de choix limités qui s'offrent maintenant à nous. Je crois qu'il faut les saisir pour arriver, dans une démocratie vivante, vigoureuse et exigeante, à prendre des décisions.

Notre association n'est pas du tout anti-nucléaire, nous pensons que nous ne pourrions pas nous passer du nucléaire. Mais il est clair aussi que nous aurons des déchets et qu'il faut prendre le temps et les moyens et donner à la dimension sociale du sujet toute l'importance qu'elle mérite.

**Ruth STEGASSY.-** Je vous remercie, peut-être pourriez-vous passer la parole à Jean-Charles BELLOT, qui est syndicaliste CFDT à la COGEMA.

**Jean-Charles BELLOT.-** J'avais prévu un transparent sur une réflexion collective au niveau de l'UFSN CFDT sur ces sujets. Si on peut l'afficher.

Beaucoup de choses recourent les conclusions de la CPDP, ce qui est une bonne chose.

Il y a un point qui n'apparaît peut-être pas et que j'ai évoqué à plusieurs reprises et, je crois, d'autres personnes. C'est le principe du non-report sur les générations futures des charges d'assainissement et de reprise des déchets. C'est un problème éthique, bien sûr, et un problème de « gros sous » essentiellement puisqu'on sait faire en gros, mais on ne fait pas parce qu'on ne veut pas dépenser.

Les contraintes principales dans le nucléaire sont la réglementation et les contraintes de sûreté. Quand les autorités de sûreté estiment qu'un déchet ne pose pas de problème de sûreté, elles ne mettent pas la contrainte et donc cela n'est pas fait. Il reste donc alors au bon vouloir des dirigeants d'assainir les sites lorsque le problème ne relève pas essentiellement de la sûreté. C'est un problème qui nous gêne parce que, si on ne le fait pas, eh bien ce sont les autres qui vont le faire, et nous estimons que ce n'est pas normal.

Sur le principe général, il y a une discussion sur le retraitement, qui est effectivement une chaîne où les risques sont supérieurs par rapport au stockage direct. Je n'esquive pas cette affaire-là, qui me paraît importante. Et, pour être bien d'accord sur le sujet, nous estimons que, pour avoir un vrai sens, le retraitement doit aller jusqu'au bout, c'est-à-dire qu'il doit favoriser la transmutation au final. On doit donc mettre en place des outils, on doit décontaminer au maximum, on doit faire un retraitement poussé et lui donner un vrai sens. Je ne connais pas l'échéance, mais il faut tout mettre en œuvre pour que, au final –puisque c'est quand même le principal intérêt–, on arrive à trouver une solution pour faire des déchets à vie courte et éviter de laisser aux autres la gestion plus ou moins difficile de ce problème.

Le principe du deuxième laboratoire souterrain, je dirais que l'on peut le faire évoluer dans la mesure où la proposition de la CPDP de mettre en parallèle le fait d'entreposer et d'avancer sur le stockage souterrain rend, je pense, moins sensible la nécessité d'un deuxième site. Je pense que, même si sur le principe et l'aspect légal, on aurait pu effectivement exiger que l'on respecte les termes de la loi.

Concernant la prise en compte d'une part des déchets nucléaires dans l'exportation d'électricité, que se passe-t-il actuellement ? On envoie de l'électricité aux pays étrangers, ce qui est une bonne chose pour le commerce extérieur qui en a bien besoin. Mais, en même temps, on n'a pas mis en face la contrainte que cela peut représenter. Nous estimons donc que ce problème n'est pas suffisamment pris en compte et qu'il faudrait, en même temps que nous nous soucions également de bien renvoyer les activités qui doivent l'être, c'est-à-dire en particulier les activités alpha. L'existence d'une espèce de quota qui soit évaluée de la part des déchets nucléaires dans l'exportation d'électricité nous paraît un principe normal.

Fonds dédiés, j'ai entendu que nous y allions, c'est très bien.

J'en arrive à l'essentiel de mon propos, la suite des événements. Comment cela va-t-il évoluer ? Car le débat public a été très bien mené –et je tiens à remercier en particulier M. Mercadal de son sens de la démocratie. Il a permis à des gens comme nous, les petits, d'intervenir et de pouvoir apporter des idées. Maintenant, comment cela va-t-il se passer ? La CNE va-t-elle continuer à jouer son rôle, combien de temps ? On dit qu'il faut continuer à avoir des débats publics, mais est-ce que, en réalité, on va pouvoir continuer comme cela très longtemps ? On voit que cela s'essouffle un peu.

Le problème de la poursuite dans les meilleures conditions possibles de la prise de décision est donc quand même un sujet qui nous préoccupe beaucoup.

**Ruth STEGASSY.**- Reprenez votre souffle et nous avec.

Marie Kirchner, nous allons vous écouter, savoir si vous trouvez vous aussi que cela s'essouffle. Vous êtes mère de famille, vous travaillez à la Hague, à la COGEMA, et vous êtes représentante du monde associatif auprès du pays de Cotentin.

**M. KIRCHNER.**- Oui, tout à fait.

Au point de vue du témoignage, je rejoins Jean-Charles Bellot pour dire que cela a été tout à fait pluraliste, animé avec respect, avec du dialogue. Nos propos ont été authentiquement mis en ligne sur le forum, dans les comptes rendus. C'est très agréable, sur le plan démocratique, l'impression d'être écouté et d'être considéré.

Je suis sensible à l'invitation qui m'a été faite pour le débat aujourd'hui et je vais intervenir sur des points qui peuvent paraître marginaux au départ. J'ai extrait des réunions auxquelles j'ai participé des propositions concrètes puisque je pense que l'objectif de ce soir est de préparer le débat parlementaire. Je vais donc vous les présenter.

La première concerne le registre national des cancers. Il est temps de sortir enfin de l'obscurantisme. La question de l'impact des déchets nucléaires sur la santé a été posée à Cherbourg le 19 septembre. Je suis intervenue pour demander la mise en place d'un registre national des cancers.

La question suivante mérite d'être posée. Qui s'oppose à cette décision depuis des années et en ralentit la mise en œuvre et pourquoi ? S'il n'y a pas de réponse à cette question, on pourra passer à la phase de mise en place des registres. Mon père est mort de leucémie en 1982, il habitait Paris. Depuis je m'interroge sur l'origine de cette maladie.

J'ai fait une proposition sur le forum CPDP dans la rubrique déchets nucléaires et santé pour ne pas parler que de chiffres, mais de tendances et de taux d'espérance de guérison.

Deuxième proposition : des lieux d'information et de rencontre citoyens et énergie. La réunion du 14 novembre à Caen avait pour thème « information et partage des connaissances ». La mise en place d'une dizaine de centres de ressources en France permettrait aux citoyens de s'informer, de dialoguer sur le climat, les énergies et les déchets.

Troisième proposition : élargir notre débat à un exercice de démocratie participative. Au cours de l'année 2000, une enquête publique a eu lieu à l'initiative de la COGEMA La Hague concernant l'extension des piscines. Je m'étais exprimée à l'époque auprès du commissaire enquêteur puis de notre CSPI sur l'importance de la culture du risque auprès de la population. Depuis, un accident s'est produit chez AZF. Une de mes amies, institutrice à Toulouse, a vécu l'événement.

Après l'explosion, dans sa classe de CP, les enfants criaient, certains étaient blessés par des éclats de verre. Personne ne comprenait ce qui s'était passé. Certaines de ses collègues sont parties pour s'occuper de leurs enfants en laissant leur classe. Mon amie est sortie, a vu le nuage qui approchait, une classe de jeunes Allemands était là par hasard. Elle les a emmenés chez elle pour qu'ils soient en sécurité et assurer les liaisons téléphoniques avec les parents en Allemagne pour les rassurer.

En cas d'accident, la population réagit la première. Le problème n'est pas seulement lors de la crise, il est également après. Les collègues qui avaient quitté leur poste ont dû faire face, à leur retour, au regard des enfants et des parents d'élèves. Pourrait-on profiter de cette expérience ? Car les citoyens seront toujours les premiers à réagir, bien avant la mise en place des secours et de la sécurité civile.

La formation et l'information du public à la gestion des risques sont des priorités qu'il ne faut pas négliger. Plusieurs législations successives, Pasqua, Chevènement, Voynet, ont mis en place les fondements de la démocratie participative. A titre personnel, j'ai été élue au bureau du Pays du Cotentin comme représentante du monde associatif. Je constate la lenteur de sa mise en place, le manque de moyens, de volonté politique apparente. Les idées sont là, les mots parfois, il reste à passer aux actes.

Le débat d'aujourd'hui est pour moi un test grandeur nature dont l'enjeu est l'acceptabilité par le public. On ne peut pas accepter des choses que l'on ne comprend pas et auxquelles on n'est pas associé.

En conclusion, j'attends de voir si nos propositions seront relayées et si elles seront prises en compte lors du débat parlementaire. Qui sera garant de leur mise en œuvre ? Quel retour sera fait vers les citoyens et vers moi en particulier ? Jusqu'ici, on demande aux citoyens de participer sans leur garantir un retour d'information sur les suites données à leurs idées. J'attends de voir la mise en œuvre concrète de la démocratie participative à travers l'exercice de ce soir.

Je vous remercie.

**Ruth STEGASSY.**- Merci beaucoup, Marie Kirchner. La question que vous posez est celle de la confiance.

Bernard Dupraz, vous souhaitez également aborder cette question. Vous êtes directeur général adjoint production pour EDF.

**Bernard DUPRAZ.**- Effectivement c'est une question centrale. Catherine Vourc'h l'évoquait en introduction : « Comment voulez-vous que l'on vous croie ? »

Je retiens simplement deux flashes, sans prétention d'exhaustivité. La question de l'information, de l'expertise, de la contre-expertise ; et la question du financement de la gestion des déchets.

Sur le premier point, certes, nous ne partons pas de zéro en 2005. Bien sûr, il y a en place depuis pratiquement trente ans des commissions locales d'information auprès de chaque installation. Pour autant, on voit bien que continuent à se poser un certain nombre de questions sur, typiquement, l'accès à l'expertise, à la contre-expertise de ces commissions locales d'information. Et, avec la loi sur la transparence nucléaire –je crois que c'est comme cela qu'elle s'appellera–, qui doit être examinée par le Parlement dans les prochaines semaines, il y a une occasion de renforcer la légitimité, de renforcer les moyens d'accès à la contre-expertise de ces commissions locales d'information.

Etaient évoquées tout à l'heure les difficultés qui peuvent être rencontrées sur la manière de concilier information, transparence et secret en matière de sécurité, légitimement reconnu très souvent, secret industriel. En même temps, des solutions ont été trouvées. Par exemple dans le cadre du débat concomitant concernant l'EPR, une solution a pu être trouvée, permettant une contre-expertise par le GSIEN de solutions techniques retenues par EDF et par le constructeur.

Second flash, le financement de la gestion des déchets radioactifs. EDF est bien conscient qu'il est largement méconnu que chaque client paie aujourd'hui, à hauteur de 10% des coûts de production de sa facture d'électricité, la gestion actuelle et future du devenir de ces déchets radioactifs. C'est un point sur lequel, à l'évidence, il faut avancer et sur lequel la loi de 2006 doit, non pas rassurer, mais assurer les citoyens.

Nous avons déjà abordé ce qui a été fait de façon aujourd'hui en matière d'actifs dédiés. Je ne le développe pas davantage, mais cette question mérite, me semble-t-il, d'être inscrite dans la loi.

Donc deux flashes et deux propositions qui sont révélés ou en tout cas confirmés par le débat mené par la Commission particulière.

**Ruth STEGASSY.**- Merci beaucoup.

Francis Sorin, vous êtes de la Société française de l'énergie nucléaire et vous avez également une vision assez générale. Je vais donc vous demander de nous donner votre position et, ensuite, nous entrerons dans des questions plus techniques.

**Francis SORIN.**- C'est une vision globale sur le problème du stockage des déchets. Si on nous demandait quels sont les trois, quatre ou cinq points que la SFEN retient au cours de ce débat, voilà ce que l'on pourrait dire.

Premier message : le Parlement va disposer des éléments suffisants lui permettant de définir une politique de gestion des déchets radioactifs à vie longue. C'était le but de la loi Bataille quand elle a organisé les quinze années de recherche. Ce but est atteint.

Deuxième message : les solutions techniques sont à notre portée pour gérer les déchets à vie longue dans des conditions satisfaisantes de sûreté. C'est une conclusion que nous tirons aussi. Que ce soit pour l'entreposage longue durée, que ce soit pour le stockage géologique, il ne subsiste pas d'obstacles techniques majeurs sur lesquels on buterait et qui nous conduiraient à conclure que la fiabilité de ces solutions n'est pas décidable.

Certes, comme on l'a dit, des recherches doivent être poursuivies, mais ces recherches n'auront pas pour but de surmonter un obstacle, elles auront pour but de finaliser, d'optimiser des concepts, des systèmes dont la fiabilité nous paraît acquise.

Troisième élément, différentes méthodes de gestion étudiées dans le cadre des trois axes de la loi Bataille permettent d'envisager dès à présent des stratégies globales cohérentes de gestion des déchets. Ces méthodes ouvrent un éventail de solutions, elles autorisent des choix, mais elles ne sont pas pour autant exclusives les unes des autres et elles peuvent apparaître tout à fait complémentaires. Cela veut dire que l'on peut, par exemple, envisager des stratégies qui articuleraient l'entreposage de longue durée et le stockage géologique, tout en poursuivant les recherches sur la séparation, la transmutation.

Pour ce qui concerne la séparation-transmutation, les travaux restent à poursuivre pour envisager sa possibilité à l'échelle industrielle. Cela dit, je note les résultats remarquables acquis par le Commissariat à l'Energie Atomique dans ce domaine. C'est vraiment un travail de pionnier qui a été réalisé, à la pointe des recherches mondiales, dans la connaissance de la matière, dans l'identification fine des comportements des différents radioéléments et des moyens de les transmuter. Je dirai que, au-delà de la question des déchets radioactifs, il y a là des avancées scientifiques fondamentales qui valent d'être reconnues.

En ce qui concerne l'entreposage de longue durée, nous pensons qu'il démontre sa fiabilité technique d'autant plus nettement qu'il s'apparente à la solution qui est mise en œuvre par AREVA à La Hague à l'échelle industrielle depuis des années et qui a largement fait ses preuves. Moyennant, bien sûr, des aménagements on dispose là d'une base solide d'une option possible pour gérer les déchets sur le long terme.

Une autre option est disponible bien entendu, c'est le stockage géologique. Et cela nous paraît devoir être la solution de référence.

D'où ce quatrième message, le stockage géologique nous paraît offrir la garantie très solide que les déchets à vie longue ne provoqueront pas, au fil du temps, de nuisances inacceptables aux populations et à l'environnement.

En effet, tel qu'il est proposé par l'Andra, ce stockage, qui devrait être réversible dans un premier temps, apparaît à notre sens capable d'isoler les déchets de la biosphère, et cela bien au-delà du temps pour arriver à une décroissance de la radioactivité de ces déchets à des niveaux inoffensifs. C'est là, à notre avis, un constat essentiel acquis ou confirmé au terme de ces quinze ans, un constat solidement étayé par les études de sûreté, celles faites par l'Andra et d'autres qui ont également été réalisées à l'étranger –je n'y reviens pas.

Il est intéressant de noter...

**Ruth STEGASSY.**- Rapidement.

**Francis SORIN.**- Il est intéressant de noter que, au long de ce débat, on n'a pas proposé de scénario contradictoire qui décrirait les mécanismes par lesquels des quantités dangereuses de radioactivité pourraient apporter des nuisances à la population. C'est intéressant de noter qu'il n'y a pas eu cette démonstration contradictoire.

**Ruth STEGASSY.**- Excusez-moi, mais j'ai mal compris.

**Francis SORIN.**- Nous n'avons pas eu, pendant ce débat, un scénario proposé par des personnes qui seraient opposées au stockage géologique disant : « Vous ne pouvez pas faire ce stockage géologique, parce que, si vous faites ce stockage, voilà ce qui va se passer : de la radioactivité va s'échapper et elle va polluer l'environnement dans des proportions dangereuses et porter atteinte à la santé des populations ». Ce scénario, nous ne l'avons pas. Nous avons des scénarios faits par l'Andra d'évolution altérée du stockage, qui dessine des hypothèses extrêmement pénalisantes concernant la tenue des conteneurs, concernant la tenue des verres, concernant la circulation dans la roche des radioéléments. Ces scénarios aboutissent tous à des conclusions montrant que la radioactivité aux populations les plus exposées resterait en deçà des limites réglementaires.

Nous attendons le scénario qui nous démontrerait de manière crédible le contraire.

Cinquième et dernier message, puisque j'ai peut-être dépassé mon temps.

**Ruth STEGASSY.**- C'est un peu de ma faute.

**Francis SORIN.**- Cela rejoint un peu ce qui a été dit par plusieurs intervenants. Autant que les questions techniques, le dialogue avec le public est un élément majeur dans le domaine de la gestion des déchets. Ces déchets sont très anxiogènes et, au long du débat, on a été frappés par le décalage qui peut exister parfois entre les représentations, les images qui ont cours à propos des déchets dans une partie du public, et le problème tel qu'il est vu par les spécialistes. C'est vrai qu'il y a un décalage.

A notre avis, pour les acteurs et les décideurs de la gestion des déchets –et j'en termine là–, les impératifs permanents devraient être d'écouter le public, d'informer et d'expliquer et d'essayer de promouvoir un dialogue, si possible constructif et raisonnable.

Ce dialogue me paraît devoir être un élément consubstantiel de la politique de gestion des déchets.



**Ruth STEGASSY.** – Eh bien, nous y allons de ce pas.

Monique Sené, vous êtes fondatrice du Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire.

**Monique SENE.**- Très exactement. En plus, je suis physicienne.

Une première vision : j'ai assisté à une réunion de la CPDP le 22 septembre qui était une restitution des premières conclusions des quatre débats qui avaient eu lieu sur les sites proches de Bure.

Pour tout dire, j'ai été franchement très déçue parce que on n'a pas du tout vu ce que les citoyens avaient transmis, mais on a eu une approche scientifique d'analyse de comportements. C'était une façon de présenter les choses. Heureusement, cette impression a été corrigée par la suite. Cependant, comme il vient d'être dit, l'expertise pluraliste est montée en épingle, la démocratie participative également. Sauf que l'expertise pluraliste n'a pas tellement de facilité pour aborder les documents –bien sûr on peut faire des conventions, mais enfin, cela pose toujours des problèmes. Par ailleurs, il y a aussi un problème de participants, parce que les physiciens, les chimistes, les biologistes indépendants, cela ne court pas les rues. Et ils ont beaucoup d'ennuis avec leurs propres organismes quand ils essaient de trop parler. Et puis, par ailleurs, il y a aussi un problème de financement. En effet, les associatifs sont censés travailler toujours en bénévoles. C'est une chose qu'il faut noter.

L'autre point, c'est l'expression démocratique. C'est vrai que la participation est une bonne chose, sauf que ce n'est pas vraiment reçu avec beaucoup d'enthousiasme par les élus, et cela, c'est vraiment un problème.

Par ailleurs, force est de constater que ce débat a certainement mis en avant la nécessité du dialogue. Sauf que, pour moi, un dialogue, cela veut dire qu'on écoute les questions, qu'on essaie d'y répondre et que, par ailleurs, les gens eux-mêmes puissent poser des questions après. Et, donc, cela signifie qu'on ne prend pas simplement un dialogue. On essaie quand même de changer un petit peu les choses à la lumière de ce dialogue.

Et, si l'on veut que cela soit correct, il faut aussi se donner des rendez-vous. C'est-à-dire que, comme il y a eu des questions posées et pas forcément de réponses, il faut que, au long cours, on reprenne les questions et on y réponde. Evidemment, je pense que l'on pourrait peut-être utiliser les Commissions locales d'information et le comité scientifique de l'ANCLI, qui regroupe ces CLI, pour essayer de faire quelque chose. Je dirai que, pour le moment, il est encore en état de gestation et que c'est un peu difficile de dire que ce sont ces organismes là qui vont réussir à le faire.

Si on leur donne des moyens, s'il y a effectivement une composition pluraliste et si les citoyens peuvent effectivement y assister, alors cela ira mieux. Ce n'est pas vrai pour toutes les CLI, et cela pose donc problème.

Cela, c'est pour le débat tel qu'il a été.

Bon, c'est vrai que, finalement, le débat ne s'est pas trop mal passé, sauf que, quand même, comme vous avez pu le noter, il a buté sur un certain nombre d'annonces. Les dernières, c'est un réacteur génération 4 et tout ce que vous voulez. Quatre réacteurs, Gravelines, etc. Cela veut dire, à partir de ce moment-là, que la quantité de déchets change et ce n'est donc pas aussi simple que cela.

En plus, il y a eu un certain nombre de séances auxquelles j'ai assisté où on s'apercevait que les scientifiques de base ne causaient pas mais que par contre c'est juste les chefs de projets qui s'expriment. Cela veut dire que l'on n'a pas forcément un éclairage suffisant sur l'avancée des recherches, et cela reste un problème.

Du chemin reste à parcourir, c'est complètement évident. C'est clair que le débat, je l'espère, va ouvrir des choses et que peut-être on va savoir enfin traiter un problème dans toute sa complexité et en acceptant d'en donner les incertitudes, en essayant de ne pas être trop formel, de toujours savoir tout, de toujours dire « Tout va bien », « Il n'y a pas de problèmes », « Rassurez-vous », « On pense pour vous » et « On vous aime bien ».

J'espère que tout cela va un peu changer et qu'il y aura effectivement une écoute de la population, une écoute de ses demandes et que cela sera vraiment intégré dans le sujet. Parce que, pour le moment, on en est toujours à « Cause toujours ». Donc c'est pas bien grave.

Il y a aussi un point qui est très important. Il est vrai que la participation, ce n'est pas si simple. Est-ce que l'on participe ou est-ce qu'on participe pas ? C'est vrai qu'un nombre d'associatifs ont pris la décision de ne pas participer et de poser des questions à l'extérieur. Eh bien, je pense que les deux approches sont nécessaires.

Il est nécessaire que des gens rentrent à l'intérieur pour essayer d'y faire passer un message, mais il est non moins nécessaire que les gens tapent à la porte en disant : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites » et je reste à l'extérieur.

Les deux approches m'apparaissent être la seule solution pour permettre effectivement d'éviter que des décisions soient prises et que ces décisions nous emmènent sur des voies irréversibles. Ce n'est pas si simple. Parce qu'on parle d'irréversibilité/réversibilité dans un stockage. Mais, cela, c'est technique, à la rigueur.

Par contre, si on prend la décision de construire quarante réacteurs et de continuer comme on continue, cela, ce sera complètement irréversible sur le programme énergétique qu'on aurait dû prendre en charge.

**Ruth STEGASSY.**- Merci beaucoup.

Je propose que nous passions la parole maintenant à un citoyen de base, Claude Collin –c'est comme cela que vous êtes présenté à moi. Vous êtes de l'association Nature Haute-Marne, et je voudrais que vous nous parliez à votre tour de votre perception du dialogue et du débat.

**Claude COLLIN.**- Merci et bonsoir.

En préparant cette soirée, j'avais déjà cinq ou six axes de travail. Et puis, on nous a dit : « Oh, attention, là ! Cinq minutes ». Donc, je limite.

Je dois dire aussi qu'il y a quelques jours je me disais que, d'entrée de jeu, j'allais dire : « Les Hauts-Marnais, levez la main ! »

Voilà le résultat.

Je dois dire par là qu'à Joinville, par exemple, où il était question de « fric », c'est-à-dire des fonds d'accompagnement, alors, là, on avait député, on avait sénateur, on avait quantité d'élus, qui disaient ; « Du fric, du fric, du fric ».

Je regrette vraiment qu'aujourd'hui nous ne soyons que deux, des gens qui ne sont pas élus en plus, et qui sont là pour défendre un petit peu une éthique qui, pour certains, est apparemment soluble dans les fonds d'accompagnement.

Donc, par rapport au débat, bien qu'opposant à l'axe 2, je l'ai trouvé très bien. On peut dire merci à Georges Mercadal et à son équipe, qui ont été disponibles et qui sont des gens qui nous ont fait des synthèses vraiment très lisibles, pour nous qui ne sommes pas des scientifiques.

On a vu également Mme FOUQUET, de l'Industrie, qui a, disons, investigué tous les scénarios possibles. Même si cela ne nous convient pas, c'était bien de remettre tout noir sur blanc pour voir à quelle sauce on va être mangés.

Ce que je retiens aussi, c'est l'émergence et la montée en puissance de l'entreposage. C'est un moindre mal pour moi, depuis dix ans que je travaille un peu sur ce dossier. Je n'y comprends pas grand-chose, mais je dois dire également que, quand c'est nécessaire, j'écris à l'Andra, je dialogue avec l'Andra. Là, ils ont un peu de réticence à répondre, peut-être parce que le président est maintenant aussi député, je n'en sais rien. En tout cas c'est un vrai problème, et je voudrais bien que l'on en sorte. Il y a des lettres en cours, et j'aimerais bien avoir des réponses. Elles concernent l'épaisseur de la couche, la fracturation, plein de petites choses comme cela qui gênent.

Mais je ne veux pas entrer dans le dossier technique. Je me suis exprimé bien souvent là-dessus, j'ai mes analyses, chacun les siennes. Les miennes ne rentrent pas dans celles de l'ANdra, vous l'avez deviné.

Par rapport à l'entreposage, je voudrais dire que j'ai retenu une phrase forte de M. de Marsily qui se trouve devant moi et qui va nous la confirmer. M. de Marsily, le seul géologue, qui est donc le seul qui donne un avis efficient au sein de la CNE. Je le regrette, mais c'est quand même un fait. Donc, M. de Marsily a dit : « Un stockage est fait pour être irréversible, sinon c'est un entreposage en subsurface ».

**Ruth STEGASSY.**- Je vous suggère de dire ce que vous avez à dire, et on écouterait M. de MARSILY qui est là après.

**Claude COLLIN.**- Oui, mais c'est important. Je crois que c'est une chose importante de savoir qu'une personne qui a la compétence pour donner un avis final dise :

« Si on fait du stockage, ce n'est pas un entreposage transformé en stockage ». J'ai trouvé que c'était bien de le dire.

Vous l'avez compris aussi, peut-être en tant qu'opposants, nous ne sommes pas contre l'axe 1, et l'axe 3. Que la recherche s'opère dans ces axes, ce n'est pas un mal, et ce n'est pas nous qui allons combattre cela.

Je voudrais, non pas refroidir l'ambiance, mais dire quand même que, récemment, à l'assemblée générale du CLIS de Bure, c'est-à-dire le comité local d'information et de suivi qui, dans le fond, représente la société civile et les élus, une motion nous a été soumise lors de la séance plénière il y a quelques semaines, qui disait : « On demande au Gouvernement –puisque sa destination est le Gouvernement– que les expérimentations continuent avant toute décision ». Il y a eu quarante votants, il y a eu vingt personnes pour suivre cette motion. Le reste a été du refus de vote ou cela a été non.

Alors je voudrais dire que, d'une manière générale, on ne peut pas parler de consensus, même s'il s'agit d'une majorité. Il y en avait vingt sur quarante qui ont dit : « nous, nous voulons la poursuite des expérimentations ». Mais je pense quand même que les gens qui sont directement intéressés, c'est-à-dire Haut-Marnais et Meusiens, ont montré là leurs réticences. Et on le voit bien dans la synthèse qu'a faite la CNDP, sur un document qu'on nous a distribué qui disait : « Dans le fond, pourquoi les gens n'ont-ils plus confiance ? parce qu'un deuxième laboratoire était prévu et que maintenant on n'en parle plus. » Même M. BATAILLE dit : « Pas question d'un deuxième laboratoire ». Les gens, qui étaient pour le laboratoire –sous-entendu les laboratoires, c'était au pluriel– voient maintenant qu'il n'y en a qu'un et qu'on va être « squeezés ». Ils se sont donc déportés et ne veulent plus du tout de poursuite d'essai, parce qu'on voit bien que c'est un peu comme si les jeux étaient faits.

**Ruth STEGASSY.**- Claude Collin, nous allons peut-être arrêter là, si on veut pouvoir...

**Claude. COLLIN.**- Juste un petit mot...

**Ruth STEGASSY.**- ...Oui, mais le dernier.

**Claude COLLIN.**- Oui, s'il vous plaît, pour vous dire que je remercie Georges Mercadal d'avoir inscrit dans la synthèse qu'il y avait une demande forte d'une consultation, qu'elle soit référendum ou consultation. Là, il faut vraiment y passer. Si vous voulez réconcilier un peu les citoyens avec le nucléaire, toute proportion gardée, je crois qu'il faut savoir leur parler et ne pas les prendre pour des nuls.

**Ruth STEGASSY.**- Merci beaucoup.

Nous allons suivre le plan que vous avez suggéré vous-même et nous allons demander à Marie-Claude DUPUIS, qui est directrice générale à l'Andra, de vous répondre en quelque sorte, ou en tout cas de nous dire comment elle voit les choses.

**Marie Claude. DUPUIS.**- Merci.

Pour commencer, je voudrais relever ce qu'il me semble être des acquis très positifs du débat public. Ils ont été évoqués, pas tous.

Le premier pour moi, c'est l'inventaire national des déchets radioactifs, qui est élaboré par l'Andra et financé par l'Etat et qui est apparu, lors du débat, comme une référence que tout le monde utilisait.

Deuxième point, la transparence qui, en ce qui concerne les déchets radioactifs, n'a, me semble-t-il, pas été contestée. Je rappelle d'ailleurs que tous les résultats des travaux de recherche en ce qui concerne le stockage sont sur le site Internet de l'Andra. Et c'est vrai que, même à Cherbourg, il y a eu un échange, notamment sur les attentes des CLIS, en terme de statut, de moyens de fonctionnement. Je rappelle que tout ceci, en ce qui concerne les déchets, a été prévu par la loi de 1991.

Moi aussi je suis heureuse que l'on ait élargi le débat aux autres déchets radioactifs, que l'on ne se soit pas limité aux déchets de haute activité, parce que le pain quotidien de l'Andra, c'est aussi de s'occuper des déchets radioactifs qui sont sans propriétaire ou des sites pollués par des substances radioactives qui n'ont pas de responsables.

Enfin, je suis heureuse de constater aussi que, finalement, le statut d'établissement public de l'Andra sort renforcé car, à plusieurs reprises, on a entendu parler d'indépendance, etc.

Il me semble aussi qu'on a réussi à faire passer le message que l'Andra n'a pas travaillé seule sur ce dossier, que c'est en fait l'ensemble d'une communauté scientifique nationale et internationale qui s'est mobilisée –je citerai le CNRS, le BRGM et aussi beaucoup d'autres– et des partenaires étrangers, les Belges, les Suisses, qui nous ont aidé avec leurs laboratoires.

Je confirme aussi que les travaux de recherche ne sont pas terminés. Nous avons toujours dit que, avant de pouvoir envisager de déposer un dossier de demande d'autorisation de création de stockage, il nous fallait encore environ dix ans, pas uniquement pour continuer à collecter les données sur une longue durée comme l'a rappelé M. Mercadal, mais aussi pour étudier la fameuse zone de 200 km<sup>2</sup> où pourrait être implanté un stockage, et aussi continuer à travailler sur des démonstrateurs et des prototypes d'alvéoles, de robots pour pousser le colis, etc.

En ce qui concerne la réversibilité, il est vrai que le stockage en couche géologique profonde est la référence internationalement reconnue par tous les pays nucléarisés comme solution à long terme de déchets aujourd'hui. Il est vrai aussi que le stockage en couche géologique profonde réversible est une originalité française aujourd'hui, puisque l'Andra développe ces concepts à la demande des pouvoirs publics.

J'ai pu constater, à l'occasion de l'évaluation par l'équipe d'experts internationale envoyée par l'OCDE, que nos idées faisaient leur chemin et je pense que, dès que les évaluations vont pouvoir être rendues publiques, beaucoup de pays se pencheront avec beaucoup d'intérêt sur les concepts développés par l'Andra sur ce fameux stockage en couche géologique profonde qui reste réversible pendant une période de deux cents ou trois cents ans.

Là, j'ai parlé des points positifs. J'ai quand même quelques regrets, finalement deux.

Je crois que nous n'avons pas encore totalement convaincu tout le monde que la construction du laboratoire souterrain faisait partie de l'expérimentation, et on entend encore des réactions de personnes qui disent : « Mais comment peuvent-ils arriver à de telles conclusions de faisabilité, de principe, etc., alors que leur laboratoire n'est toujours pas fini d'être construit ». Ce qui est vrai. Il ne sera complètement terminé qu'en début 2007.

Ceci étant, le premier capteur a été posé en 1996 et, quand on construit le laboratoire, quand on creuse des puits, quand on creuse des galeries, on surveille la déformation de l'argile, etc. Le creusement du puits fait donc partie de l'expérience, et c'est pour cela que nous avons pu avoir certains résultats.

Enfin, sur le débat entreposage/stockage, je ne voudrais pas que les personnes présentes repartent avec l'idée qu'un stockage en profondeur c'est enfouir des déchets et les oublier bien vite. Je pense que, à travers notre dossier, nous avons essayé d'apporter autre chose, de montrer ce que pouvait être ce projet industriel. Et il y aura une vraie surveillance. Il n'y a pas que les déchets entreposés en surface qui sont surveillés. Il y a toute une phase de surveillance pendant la phase d'exploitation du stockage –qui dure, je le rappelle de l'ordre d'un siècle, c'est un siècle de construction et d'exploitation du stockage. Ensuite il y a cette fameuse phase de réversibilité pendant deux cents ou trois cents ans où là il y a une certaine surveillance, il y a des hommes, des femmes, on regarde ce qui se passe. Enfin, après la fermeture, on ne se dépêche pas d'oublier. On travaille encore sur les concepts. D'ailleurs on travaille dans le cadre de groupes internationaux sur tous ces sujets là. Puisque l'on imagine de mettre des gardiens sur des entreposages de longue durée en surface pendant des centaines d'années, je ne vois pas pourquoi on ne le ferait pas sur le stockage. On peut encore discuter de tous ces sujets-là.

Il ne faut peut-être pas totalement opposer géologie et société. On peut peut-être rassembler les deux concepts, faire confiance à la couche argileuse pour confiner les déchets pendant des milliers d'années et puis, puisqu'on l'imagine pour les entreposages, pourquoi ne pas imaginer pour les stockages aussi une intervention humaine en surface.

Je voudrais terminer par un souhait. Comme Mme Vourc'h l'a dit en entrée, j'ai été vraiment stupéfaite, surtout pour moi qui arrivais un peu dans ce domaine, de sentir l'intensité des échanges dans les réunions de Bar-Le-Duc et de Saint-Dizier et de perdre, au fil de l'éloignement des sites, un peu cet intérêt, cette écoute, cet échange. Mon souhait en tout cas est de pouvoir continuer le débat au niveau local, avec les riverains, avec M. Collin et qu'il me dise à qui il a adressé ses courriers, parce qu'on lui répondra. On continuera.

Mais je voudrais réinsister, pour finir, sur le rôle du Comité local d'information et de suivi. On peut s'améliorer tous ensemble dans le cadre de ce comité. Effectivement, si j'ai beaucoup entendu d'attentes envers l'écoute des riverains, des associations sur tous ces travaux-là, je pense qu'il y a aussi une écoute de la part des chercheurs et des ingénieurs de l'Andra, qui aimeraient pouvoir aller dans ce genre d'instance et avoir le temps de parole. En effet, jusqu'à présent les débats au sein du Comité local d'information et de suivi n'ont pas toujours été sereins. On m'a fait

effectivement remarquer que, dans les débats publics, ce sont plutôt les chefs de projets qui viennent. J'aimerais pouvoir dire à mes chercheurs, à mes ingénieurs, d'aller dans ces réunions-là et qu'on prenne le temps de les écouter et qu'ils puissent avoir le temps de présenter leurs travaux. Nous avons des choses magnifiques à montrer, et nous avons encore dix ans pour le faire, au moins.

**Ruth STEGASSY.-** Merci beaucoup.

Ghislain de Marsily, justement, vous êtes chercheur même si vous n'êtes pas à l'Andra. Vous êtes géologue, et vous avez suivi les travaux du creusement du laboratoire de Bure en qualité de géologue pour la CNE, la Commission nationale d'évaluation.

**Ghislain de MARSILY.-** Merci beaucoup.

Les idées s'embrouillent dans ma tête. Tant il y a de questions sont posées par mes prédécesseurs et par Georges Mercadal.

Je vais essayer d'être très rapide et bref.

D'abord merci à Georges MARCADAL à titre personnel. J'ai énormément appris, à ces débats, à rencontrer, à l'occasion de Bar-Le-Duc et de Saint-Dizier, les gens du public, avec lesquels on a même dialogué sur les questions que se posaient les gens et, en tant que scientifique essayant de réfléchir à ces problèmes, le fait de voir la façon dont les gens perçoivent les questions qu'ils se posent était passionnante.

Quelqu'un a dit dans la salle, je crois que c'est M. Bellot: « Confirmer le rôle central de la CNE pour débattre démocratiquement ». Là, on a raté le coche. Nous, CNE, nous n'étions pas créés pour cela, mais pour essayer d'évaluer les recherches faites par les acteurs de la loi sur les trois axes et de dire si cela va, cela ne va pas, ce qu'il faut rectifier, où on va.

Nous n'étions pas créés pour dialoguer avec le public, à tel point que nous avons complètement raté notre dialogue avec le CLIS. Nous nous sommes fâchés avec le CLIS, qui a déchiré le rapport annuel de la CNE. Cela veut dire que nous avons raté quelque chose.

Je ne sais pas si c'était à nous de le faire. Au début, on faisait des conférences de presse pour rendre compte de nos rapports. On nous disait : « Attendez, vous êtes missionnés pour donner un rapport au Gouvernement et au Parlement, pas pour faire des déclarations politiques ». Mais, aujourd'hui, je me demande si ce n'est pas une erreur. Je pense que, étant dans un poste d'évaluation, dans une commission supposée être indépendante, que les résultats des évaluations font partie du débat public et doivent lui être communiqués. On n'était pas créés pour cela. Il faudra peut-être revoir cela dans une piste ultérieure, si on veut suivre la demande de M. Bellot.

Revenons sur des points un peu plus techniques.

Je ne suis pas d'accord avec vous, monsieur SORIN, je suis navré. Mais, moi, quand on me dit que le principe du stockage est acquis, je ne comprends pas. Le stockage est quelque chose de concret. Il faut qu'on ait un site, il faut que le site soit favorable et

qu'on l'ait exploité et mesuré pendant un temps suffisant pour pouvoir le dire. Et le fait de dire aujourd'hui que le principe est bon et qu'il s'agit maintenant de le mettre en œuvre, ce n'est pas vrai. Cela n'existe pas.

J'irai même plus loin. Le principe du stockage voudrait dire que, non seulement on a un site qui est favorable, mais on a aussi des gens autour qui sont d'accord, sinon cela ne veut rien dire du tout. C'est ce qui c'est passé à Gorleben en Allemagne où tous les techniciens disaient : « Le principe est acquis, le site est là, il est excellent, sauf que personne n'en veut ». On a rien du tout tant qu'on n'a pas un accord social.

Sur le site de Bure, je l'ai dit et nous l'avons répété, je pense que les éléments récoltés aujourd'hui sont bons. Autrement dit, comme le disait Georges Mercadal, on n'a pas trouvé de défauts qui fassent que l'on doive revenir sur ce choix. Le choix me paraît bon. Mais, Mme Dupuis l'a dit, il y a dix à quinze de travaux à faire.

Je rapporte simplement une chose. Il y a exactement un an jour pour jour, j'étais descendu pour la première fois à Bure dans la niche à moins 445 mètres qui devait d'être ouverte dans laquelle commençaient les expériences. Dans les expériences de la niche, dans l'argile, dès qu'on est arrivé en haut de l'argile, c'est-à-dire à -445 mètres, on a fait une niche, et on a commencé à expérimenter. Cela fait un an. L'un quelconque des laboratoires qui a fonctionné aux Etats-Unis, en Suède etc. pour essayer de tirer des conclusions –Mme Dupuis l'a dit–, c'est au moins dix à quinze ans. Donc il faut au moins dix à quinze ans pour regarder ce qui se passe, voir si les galeries convergent, si les eaux... Il y a plein de problèmes. On les a cités. Je m'inscris tout à fait sur ce qu'a dit M. Mercadal, en ce sens qu'il faut du temps pour pouvoir confirmer. Aujourd'hui, on a quelque chose qui a l'air bon. Maintenant, il faut qu'on continue.

J'irais un peu plus loin sur un mot qui a été dit et qui me plaît. C'est « solution de référence ». Il faut définir le terme, car c'est très vague.

Pour moi « solution de référence » signifie qu'il faut avoir examiné cette chose-là pour pouvoir dire : « Est-ce que c'est bon ? » Ma demande est qu'il faut arriver à pouvoir établir que le site de Bure, oui ou non, c'est bon ou c'est pas bon, pour pouvoir dire quoi que ce soit du style : « Le principe est acquis, etc... ». C'est une solution de référence qu'il faut étudier à fond, et la France se doit d'y arriver.

Autrement dit, si cela ne va pas et qu'il faut trouver un autre site, on ne peut pas, dans un pays comme le nôtre qui a fait reposer l'essentiel de son énergie sur l'énergie nucléaire, se passer d'avoir examiné une solution de stockage. On ne peut pas s'en passer. Il faut au moins l'avoir examiné.

Ensuite ? je suis tout à fait d'accord avec ce qu'a dit Georges Mercadal, il faut avoir toujours ce balancement. On ne peut pas dire aux gens qu'il n'y a qu'une solution « Bure, Bure et Bure » ou « Marcoule, Marcoule, Marcoule » ou « La Hague, La Hague, La Hague ». Il faut avoir un choix. C'est important dans un débat. C'est fondamental. Je l'ai dit au sein de la CNE. Je pense donc que c'est très bien de dire qu'il faut maintenant donner un peu plus d'emphase à l'entreposage, et d'avoir au moins ses deux vaches dans les deux prés et regarder. Aujourd'hui, même si on disait qu'à la fin on ne la met pas en œuvre, il faut avoir poussé jusqu'au bout l'étude de la géologie pour savoir ce qu'elle donne.



Je vais dire quelque chose de très négatif, excusez-moi. Je suis très déçu des recherches sur la séparation/transmutation. Pourquoi ? Parce que, en gros, au bout de quinze ans, qu'est-ce qu'on peut faire ? On a montré qu'on peut séparer un certain nombre d'éléments radioactifs à vie longue, qui s'appellent des transuriniens et on peut éventuellement, en 2040, les transmuter. Mais si on met ces machins-là dans un stockage, ils ne bougent presque pas. Donc si on voulait transmuter, si on me demandait, à moi géologue, ce que je voudrais transmuter, je dirais que ce n'est pas ceux-là, c'est l'iode, du césium, du technicium, c'est peut-être du chlore. Or cela, soit on a beaucoup de mal à les séparer, soit, même quand on les a séparés, on ne peut pas les transmuter.

Donc la transmutation, c'est très bien. Mais il ne faut surtout pas partir avec l'idée que, même en 2040, on va, avec de la transmutation, faire des choses phénoménales. On fera mieux. C'est ce que j'appelle des bénéfices immatériels, c'est-à-dire que l'on sera effectivement plus confortable car il y aura moins de déchets à mettre. Où qu'on les mette, ils prendront moins de place, et ils seront beaucoup moins toxiques. C'est très bien. Je ne dis pas qu'il ne faut pas le faire. Mais je suis un peu déçu que les réalités de la science font que l'iode n'est pratiquement pas transmutable, et on n'y peut rien. C'est très dommage.

**Ruth STEGASSY.** - Merci beaucoup.

Nous allons continuer dans le domaine de la science avec Pierre Barbey, qui est conseiller scientifique et membre de l'ACRO – Association contre le rayonnement dans l'ouest. ?

**Pierre BARBEY.** - Non, ce n'est pas cela. C'est Association pour le contrôle. Nous sommes très positifs. Nous sommes pour, nous ne sommes pas contre.

Je voudrais simplement dire ceci. Il y a trente, trente-cinq ans on est parti dans un processus industriel extrêmement large à grande échelle, en se préoccupant essentiellement du produit utile, c'est-à-dire la production d'énergie et en mettant complètement de côté ce qui était de mon point de vue l'essentiel au niveau sociétal, les déchets. On a aujourd'hui un débat et un débat institutionnalisé par une autorité administrative indépendante, c'est quand même quelque part la preuve que nos sociétés marchent sur la tête. Moi je voudrais en fait développer, résumer, j'aimerais voir ressortir ou en tout cas ne pas être oublié dans le rapport final, trois points essentiels qui sont fondés sur trois principes de mon point de vue.

En plus, je n'ai pas l'intention d'entrer dans le débat technique, je crois que ce n'est plus l'heure, ni d'intervenir sur le plan scientifique.

Je voudrais simplement développer un point de vue association, et peut-être, en préambule, dire ceci. Il y a trente, trente-cinq ans, on est parti dans un processus industriel extrêmement large, à grande échelle, en se préoccupant essentiellement du produit utile, c'est-à-dire la production d'énergie et en mettant complètement de côté ce qui était, de mon point de vue et du point sociétal, l'essentiel, les déchets.

On a aujourd'hui un débat, et un débat institutionnalisé, par une autorité administrative indépendante. C'est quand même quelque part la preuve que notre société marche sur la tête.

Je voudrais résumer ce qui, je crois, j'aimerais voir ressortir ou en tout cas ne pas être oublié dans le rapport final, quatre points, mais trois points essentiels, qui sont fondés sur trois principes, de mon point de vue.

On n'a pas forcément le même regard. Je pense que le regard des promoteurs du nucléaire est un regard qui porte sur la technicité, sur l'ingénierie, sur la gestion des déchets. Ils n'ont une préoccupation, je les comprends. Ce n'est pas la nôtre. Et, en tant qu'associatif, ce n'est pas ma préoccupation. Notre regard et la première question que nous posons, c'est celle de l'éthique. Quelque part, c'est ici de responsabilité qui était évoqué par Hans Jonas à la fin des années 70, celui de l'éthique et la perspective de peser sincèrement en termes de développement durable.

Il faut appeler un chat un chat. Ce que l'on va laisser aux générations futures, c'est un cadeau empoisonné et quels droits avons-nous aujourd'hui, nous, de décider de leur laisser ce cadeau empoisonné ? Ce dont nous discutons aujourd'hui, c'est de l'emballage qu'on va mettre autour de ce cadeau empoisonné qu'on leur laisse et, quelque part, c'est une question qui pour nous est essentielle.

Quand on pose la question de la gestion des déchets, pour moi, c'est comme quand on pose la question des dangers. Les dangers cela se gère à la source, on les maîtrise à la source et on évite d'en produire. Eh bien, les déchets, c'est pareil, c'est la première question. Posons-nous la question de la nécessité de produire ces déchets.

La deuxième question, qui est tout aussi essentielle et qui, pour moi, pose le principe de la justification, c'est de savoir de quoi on discute : discute-t-on de déchets existants, de déchets à venir par rapport à des installations industrielles existantes ou discute-t-on d'un programme beaucoup plus vaste, allié à une relance du programme nucléaire ?

Il ne faut pas oublier qu'à côté il y a deux autres débats qui constituent de fait le même débat et qui tournent autour de la relance du programme électronucléaire. Il faudrait donc avoir ces notions-là en tête pour avoir l'idée des volumes et de tout ce qui va avec, parce que cela va peser dans ce débat. Quelque part, Monique Sené l'a évoqué, et elle a tout à fait raison. Nous avons, nous, choisi de participer au débat en tant qu'association. D'autres n'ont pas fait ce choix et je les comprends. Je les comprends, parce que, pour elles, c'était un risque d'instrumentalisation : c'est-à-dire participer à un débat, tenter de voir si des solutions techniques existent à la gestion des déchets et arriver *in fine* à dire : « Oui, il y a des solutions techniques, donc on peut continuer, donc on peut relancer ». Il y a une instrumentalisation qui est tout à fait possible et, quelque part, je comprends leur point de vue.

Cela dit, l'exigence de la démocratie, de mon point de vue, nécessitait qu'on soit aussi dans le débat, et c'est le choix que nous avons fait. De plus, si nous y sommes restés, je crois que c'est aussi lié à la qualité des commissions –et je dis les commissions, parce que c'est vrai à mon sens pour les commissions qui travaillent parallèlement–, qui ont fait un très bon débat et en toute indépendance

La troisième question est, pour moi, liée au principe de précaution. Il s'agit **d'acter** –et, là aussi, il y a des divergences entre associations, on n'a pas tous le même

discours, et il faut le noter—, dans ce principe de précaution, le caractère de réversibilité des choix opérés.

Alors, j'ai bien entendu et j'avais lu la note de M. Mercadal, et je pense qu'elle est importante. Il y a un élément nouveau et essentiel, c'est-à-dire que, pendant une période d'au moins deux ou trois siècles, il y a un caractère de réversibilité sur le stockage géologique. Cela me paraît essentiel.

Enfin, le stockage de longue durée en subsurface, qui est évoqué comme solution alternative, entre dans ces procédures et cela me semble quelque chose de très positif.

Je terminerai sur un quatrième point. Sur ces différents axes, il y a une option qui, pour nous, ne convient pas du tout. Je ne suis pas contre le fait que l'on fasse des recherches, mais on en est aujourd'hui à un investissement de 800 millions d'euros dans cette voie. Je ne suis pas sûr que cela soit très pertinent. C'est l'option séparation/transmutation.

Le premier point que je voudrais dire là-dessus est qu'il faudra peut-être, dans le rapport, être clair. En effet, pour le public qui n'est pas averti, pour moi, cette chose constitue un leurre. Le public a une certaine perception et il a retenu que, par cette méthode, des déchets qui sont très radiotoxiques, on peut les rendre beaucoup moins radiotoxiques. Ce que le public n'a pas forcément bien vu, c'est que tout cela ne s'applique absolument pas aux déchets existants et cela, c'est l'essentiel. C'est une perspective extrêmement lointaine, qui repose sur un retraitement poussé, que le retraitement —ce qui est un fait objectif—, c'est l'étape la plus polluante du cycle du combustible du nucléaire. Par conséquent, le pousser encore plus loin, c'est pousser encore plus loin cette chose-là.

Enfin, c'est s'inscrire dans un niveau de développement nucléaire extrêmement élevé, et cela, nous pensons que ce n'est pas le bon choix. Nous l'avons dit dans les commissions en parallèle. Nous pensons que, là, une erreur est commise.

Le choix qui est fait à travers ces autres commissions pour nous est exclusif des autres choix de stratégie énergétique.

Je terminerai sur cela.

**Ruth STEGASSY.**- Merci Pierre Barbey.

A nouveau, je passe à nouveau la parole à une citoyenne, Danielle Charlemagne, qui est juste devant vous.

Danielle Charlemagne, vous êtes venue à ces débats parce que vous vous sentiez concernée.

**D. CHARLEMAGNE.**- Oui. J'ai participé au débat à Joinville, à Saint-Dizier, à Nancy et à Bar-Le-Duc, et je suis heureuse d'être invitée ici pour encore mettre mon petit grain de sel.

En ce qui concerne les débats en eux-mêmes, j'en rajouterai juste une petite couche. Effectivement, ils m'ont semblé honnêtes, répondant aux engagements et aux missions que j'ai pu lire sur les panneaux. Donc, c'est honnête.

En ce qui concerne les comptes rendus, on y retrouve bien tous les acteurs qui ont parlé, on y retrouve les opposants, on y retrouve ceux qui ne le sont pas, on y retrouve vraiment tout ce qui a été dit. Donc bravo !

Pour la partie déchets nucléaires et enfouissement, il est bien évident que je suis totalement contre l'enfouissement en couche géologique profonde. Cette solution, c'est la meilleure pour nous, la meilleure pour les générations qui vont venir, mais c'est la pire pour les générations bien plus éloignées. Que ce soit à Bure ou ailleurs, si demain il y a un site qui est pressenti à l'autre bout de la France, j'irai rejoindre les troupes pour me battre avec elles. Je ne suis pas contre la recherche. Je ne suis pas contre un stockage. Celui-ci pour moi doit être en subsurface. Il faut traiter les déchets, il faut les mettre quelque part, et je préfère avoir à côté de chez moi un stockage en subsurface, en payer les frais de mon vivant, mais être sûre que ce stockage ne nuira pas aux générations futures mille ans, peut-être plus, et je vais certainement irriter certaines personnes parce que je vais pousser ma petite romance et mon petit message.

Terre, les hommes sont tous devenus fous.

Ils veulent faire de toi un immense fourre-tout.

Dans tes entrailles fécondes qui depuis des millénaires nous donnent la vie, ils vont sans remord empiler leurs déchets nucléaires

Dont ils ne savent plus que faire.

Je sais qu'un jour tu leur feras payer. Alors, de ton ventre meurtri, ressurgiront les radionucléides

Ensemencés par ces démons cupides.

Terre, comment te protéger de leur industrie prolifique,

Ces assassins, irresponsables, nucléocrates et politiques

Assoiffés de pouvoir et d'argent

Qui chaque jour nous empoisonnent impunément

Ont décidé de poursuivre leur œuvre diabolique

Soucieux de profits financiers au mépris de l'éthique.

Terre, ouvre-leur les yeux avant qu'ils ne commencent,

Révolte-toi, bouge-toi, refuse cette mortelle semence

Qu'un jour victimes innocentes,

Nos enfants paieront de leur vie et tous leurs descendants.

**Ruth STEGASSY.**- Merci beaucoup.

Michèle Rivasi, je vous donne une lourde tâche, celle de prendre la parole derrière ce poème.

Je vous présente tout de même en deux mots : vous êtes la fondatrice de la CRII-RAD dont on se souvient. 1986, Tchernobyl, vous avez été députée, vous êtes actuellement professeure et vous avez également suivi ces débats.

**Michèle RIVASI.**- J'avais quelques points à souligner et quelques points à aborder qui ne l'ont pas été tellement dans les interventions.

Comme l'ensemble des personnes ici présentes, j'ai trouvé que c'était bien qu'il y ait un échange, qui n'était pas évident au début, parce que j'ai assisté aux premières réunions à Bar-Le-Duc ou à Saint-Dizier. Il y avait une population très hostile et même je dirais, au niveau des exploitants, pas assez d'habitude de dialoguer avec la population. Je crois qu'en France on a un déficit énorme de débats, de passerelles, de dialogue avec la population.

Le côté positif de ces débats a été véritablement, par rapport à cette future loi de 2006, d'élargir le périmètre des déchets radioactifs. Là-dessus on s'est bagarré, au niveau de la CRII-RAD notamment, rappelez-vous, quand il y avait ces déchets faiblement radioactifs qui devaient être banalisés. On s'est bagarrés pendant des années. Il a fallu faire signer des pétitions pour qu'on refuse les seuils d'exemption. C'étaient des seuils en dessous desquels ce n'était plus radioactif et qu'on pouvait recycler, mettre dans des décharges d'ordures ménagères... Cela a été un combat de citoyen, cela n'a jamais été un combat d'exploitants, ni d'autorité de sûreté, ni de direction générale de la sûreté.

Donc le fait d'élargir à l'ensemble des déchets c'est important parce que, vis-à-vis de la population, cela montre que, à partir du moment où l'on choisit le nucléaire, il n'y a pas que les déchets hautement radioactifs, il y a les déchets moyennement et faiblement radioactifs, dont on a des volumes importants et qu'en plus pour lesquels, pour certains d'entre eux, on n'a pas de solution à l'heure actuelle que ce soient les déchets triciés, que ce soient les déchets radifères, que ce soient les mines d'uranium, et va se poser le problème de la responsabilité de ces déchets. Je pense aux cinquante millions de tonnes de déchets miniers. Cela rejoint le problème de la responsabilité au niveau de l'Andra.

Une autre chose un peu technique : à partir du moment où l'on va décider le démantèlement –et c'est ce je regrette que dans le débat– nous n'ayons pas eu de calendrier du démantèlement. On nous a dit : dans douze ans, ou dans dix ans. Mais quel est le calendrier qui est donné aux exploitants pour dire : « Préparez-vous », « Par quoi vous allez commencer », qu'il y ait quelque chose de précis. En effet, quand on va attaquer le démantèlement, ce sont des volumes très importants de déchets radioactifs qu'on aura à gérer.

Je me félicite que cette loi –et j'espère que les députés vont avoir une oreille attentive–intègre l'ensemble de ces déchets.

Deuxième chose sur laquelle je voudrais insister, et vous l'avez fait, c'est que c'est vrai que l'on a insisté sur la production à partir du moment où l'on a choisi le nucléaire, et pas tellement sur les déchets, mais on n'a pas du tout insisté sur les outils sanitaires. Comment se fait-il que, dans la Drôme, il n'y ait aucun registre de cancers ? Comment se fait-il que dans le Vaucluse il n'y ait aucun registre de cancers et que, à La Hague il a fallu l'étude de François Viel pour qu'on commence à mettre en place un registre de cancers ?

On a mis en place une technologie, sans outils sanitaires. Facile : pas vu pas pris ! Comme Tchernobyl ! Sachez que Tchernobyl, 1986, il n'y a toujours pas d'étude épidémiologique sur les cancers de la thyroïde en France. Alors, cela, c'est quelque chose sur lequel il va falloir insister dans la loi de 2006.

J'ai parlé tout à l'heure de la responsabilité et, par rapport à tous ces déchets, alors vous dites qu'on pourra voir le stockage dans cent, cent cinquante ans. Mais on a toute une série de déchets à l'heure actuelle où c'est la COGEMA ou AREVA qui les gèrent. Mais, que va devenir COGEMA-AREVA s'il y a une privatisation à la clé ? Donc, là-dessus, il va bien falloir se poser le problème de qui va être responsable de ces déchets et qui va être responsable du financement de ces déchets.

Ensuite, tout à l'heure cela a été dit, je ne vais pas y revenir mais, vraiment, il faut que les députés soient très sensibles à quelque chose : pourquoi la population est-elle méfiante ? Parce qu'elle à l'heure actuelle que le choix, c'est Bure, Bure et Bure. Et là où il y a eu un déficit, la CNE l'avait souligné –j'ai relu les rapports de la CNE. Elle disait qu'il faut que le CEA nous propose des sites d'entreposage. Et, là, je mets en accusation le CEA, qui n'a pas été capable –alors, on me dira ce n'est pas sa responsabilité– de proposer des sites d'entreposage de longue durée. Il faut qu'en 2006 il y ait le choix entre des sites d'entreposage. Sinon, les députés –et je connais bien puisque je les ai fréquentés pendant cinq ans– vont vous dire : « Eh bien, c'est Bure, Bure et Bure ». Il y a une nécessité impérieuse à choisir des sites d'entreposage, pas un, plusieurs, pour qu'il y ait, comme le disait M. de Marcilly, des alternatives. Sinon les gens vont se rebeller puisqu'il n'y a qu'une solution, même si c'est encore un laboratoire.

La partie la plus importante que je voudrais aborder, c'est le contrôle. Parce que moi et de nombreuses personnes et de nombreuses associations, nous ne sommes pas satisfaites à l'heure actuelle du contrôle nucléaire. Je ne vous parle pas de la radioprotection avec notre SCPRI qui s'est transformé en OPCRI et après en IRSN. Nous ne sommes pas satisfaites de la Direction générale de la sûreté nucléaire. Et ce n'est pas que moi qui le dis, c'est notre président de la République, M. Chirac qui dit que, comme il n'y a pas de confiance vis-à-vis de la population, il faudrait créer une Haute autorité du nucléaire, et même d'ailleurs la Direction générale de la sûreté nucléaire parle souvent de Haute autorité alors qu'en aucun cas ce n'est une Haute autorité de sûreté.

Pourquoi ne sommes-nous pas satisfaits ? Parce que 1), nous n'avons pas confiance. 2) Ils ne sont pas les faire-valoir de la transparence sur l'information. La preuve c'est que, lorsqu'il y a des secrets commerciaux ou des secrets industriels, et encore plus des secrets défense, ils ne prennent pas parti. Lorsque l'on a demandé quelle est la quantité d'uranium retraité qu'AREVA envoie en Russie, on n'a eu aucune réponse. Alors, qu'ils oeuvrent pour contrôler les exploitants, que ce soit EDF, CEA, AREVA, soit, mais ils ne répondent pas à la demande sociale de la population.

Maintenant, si on me dit qu'on fait une haute autorité de sûreté, mais version Lacoste, moi je dis c'est bonnet blanc et blanc bonnet. Il est hors de question que l'on nous crée un outil en nous disant que c'est indépendant, alors que c'est quand même sous la responsabilité de l'Etat. Il ne faut pas oublier qu'on n'est pas dans la situation des Etats-Unis où les producteurs sont privés et, là, la Haute autorité de sûreté contrôle le privé. Chez nous, c'est l'Etat qui contrôle l'Etat. Vous comprenez que c'est difficile.

Il y a donc des propositions, c'est une troisième voie. Il s'agit de créer une instance, mais une instance de directoire, judicieusement choisie, qui aura pour rôle d'investiguer, d'expertiser, une CNE élargie. Parce que je ne sais pas ce que la CNE va devenir maintenant. Un outil qui pourra être saisi par les associations, qui pourra être saisi par les citoyens quand il y aura blocage, qui pourra faire le rôle d'arbitre lorsqu'il y aura le secret défense, cette épée de Damoclès, ou secret commercial ou secret industriel, et qui pourra demander des comptes et donner des avis aussi bien au niveau du Gouvernement, qu'au niveau du Parlement et qu'au niveau des citoyens, ce que ne faisait pas effectivement la CNE.

Une espèce de Cour des comptes, une espèce de CADA, une espèce d'outil au-dessus de la Direction générale de la sûreté nucléaire et de l'IRSN.

Si on n'a pas cela, vous pouvez faire ce que vous voulez, vous pouvez nous dire qu'on a les recherches les plus « au top », mais quand on s'aperçoit que l'on n'a même pas accès à certains documents et qu'en tant que bénévoles, ou en tant qu'associatifs, on ne peut pas joindre ces gens-là, quelle confiance voulez-vous que l'on ait dans le système ?

Cela serait très bien qu'au niveau de la Commission nationale du débat public cette instance que l'on pourrait appeler haute autorité si vous voulez... Mais attention, ne nous mettez pas à chaque fois le corps des Mines. Vous avez la même culture, il faut que ce soit représentatif, il faut que la population ait confiance et il faut que ce soit véritablement un outil d'appel, un outil d'investigation et un outil de propositions qui aille même au-delà des avis. Voilà une nouvelle proposition qui fera qu'il y aura peut-être une confiance qui se mettra en place dans ce pays.

**Ruth STEGASSY.**- C'était votre dernière proposition ? Merci beaucoup.

Thierry Schneider, est-ce que vous êtes du corps des Mines ? En tout cas vous êtes directeur adjoint du centre d'étude sur l'évaluation de la production nucléaire.

**Thierry SCHNEIDER.**- Merci, bonsoir.

Moi j'ai suivi les quatre conférences débats sur les thèmes démocratie et déchets, et c'est à ce titre que j'interviens ce soir parce que, dans notre groupe, nous menons des réflexions sur la gouvernance du long terme, la prise en compte du long terme dans la question de la gestion des déchets depuis une dizaine d'années. Je voudrais juste souligner la qualité de ce qui a été fait dans le débat public par rapport à cette question et le courage de la commission d'avoir mis en débat des thématiques qui ne sont pas simples, telles que l'accompagnement économique local, le partage des connaissances, l'équité entre territoires et entre générations et le processus décisionnel, qui sont des thèmes très souvent débattus dans d'autres arènes, mais uniquement entre experts.

C'est vrai que, là, le mettre dans un débat public je pense que c'était une gageure et j'ai ressenti dans un certain nombre de réunions une qualité d'échanges, tout en soulignant quand même une certaine frustration chez les participants parce que le thème était parfois bien étriqué et, quand on parlait d'équité entre territoires et entre générations, les gens avaient aussi envie de parler de politique énergétique, d'élargir le sujet.

C'est vrai que cela n'a pas toujours été complètement facile à gérer, mais en même temps, le découpage qui avait été fait par la Commission a permis quand même d'aborder un certain nombre de questions, d'identifier des pistes de réflexion et je crois que c'est un progrès assez significatif, tout en se disant que le cadre du débat public n'a permis que d'identifier ces questions et que la question qui va se poser maintenant, c'est comment les approfondir et comment continuer par rapport à ces aspects-là.

Je voudrais juste souligner trois pistes de réflexion, qui ne sont absolument pas exhaustives sur cette thématique, mais qui me sont venues au suivi de ces quatre conférences.

La première, on n'en a pas parlé assez souvent, c'est la question du partenariat : organiser un partenariat local, national, et je dirais également européen. C'est une chose intéressante. Je crois que cette notion de partenariat doit être renforcée en créant des réseaux et je crois que le cadre du réseau des commissions locales, et notamment de l'ANCLI, doit permettre de partager.

Le problème n'est pas simplement au niveau d'un territoire, ce n'est pas une relation entre l'Etat et le CLIS de Bure par exemple, mais c'est bien une responsabilité qui doit être partagée entre les différents territoires. Dans ce cadre-là, des expériences internationales sont intéressantes. Je pense au cas de l'Espagne, où toutes les municipalités autour des installations nucléaires se sont mobilisées pour réfléchir à une gestion des déchets dans le futur. C'est donc une responsabilité partagée, mais bien aux différents niveaux.

Le deuxième point, un des points qui m'a le plus marqué, c'est notamment la réunion de Joinville où l'on a parlé du développement économique. On en a reparlé un peu aujourd'hui. Concernant ce développement économique, ce qui m'a marqué, à Joinville, c'est qu'en fait on parlait du développement économique et qu'on ne voyait plus du tout la gestion des déchets. On était sur un dispositif où il y avait des projets économiques, ce qui est intéressant, car on sent bien que, dans les territoires, on a besoin de développement économique, personne ne peut le nier. Maintenant, dans la question de la gestion des déchets, on ne peut pas partir sur, d'un côté, des solutions techniques et, de l'autre côté, un développement économique qui, inévitablement –et c'est intervenu dans les débats–, peut se traduire par un achat des consciences.

Par rapport à cela, il faut bien réfléchir à la manière de créer un projet de territoire, mais un projet de territoire qui intègre la question de la vigilance autour d'une installation qui générerait des déchets, et la prise en compte du risque, la protection par rapport au risque doivent être présentes. Il y a, par rapport à cela, un certain nombre d'exemples qui peuvent aider à cette réflexion.

Le troisième point qui me semble aussi essentiel est la question du processus de décision et de la manière dont on rend visibles les étapes successives.



Je crois que c'est une interrogation pour la Commission du débat public. Le débat public est une fenêtre de dialogue pendant quatre mois. Que fait-on de ces propositions qui interviennent à la fin, comment sont-elles appropriées, qui prend le relais par derrière, quelles sont les étapes suivantes, à la fois au niveau décisionnel, mais également au niveau de la réflexion, du dialogue avec les acteurs locaux ? Comment tout cela est-il organisé et comment reprend-on en compte la gestion du long terme, sachant que les déchets radioactifs doivent être gérés non pas simplement sur une décision, mais sur un processus par étapes. Je pense donc qu'il y a là des réflexions à mener sur la manière toutes les pistes qui ont été identifiées dans ce débat pourront donner des idées et des pistes pour l'avenir.

**Ruth STEGASSY.**- Merci beaucoup.

Bernard LAPONCHE, vous avez de la chance vous avez un micro juste devant vous.

L'homme de la synthèse, puisque vous avez longtemps travaillé au CEA puis que vous êtes devenu consultant et expert international, en particulier sur les questions d'économie d'énergie et des énergies renouvelables.

**Bernard LAPONCHE.**- Je préférerais parler de cela, mais ce n'est pas le sujet de cette CPDP, j'espère d'ailleurs qu'un jour il y aura un débat national sur ces questions, sur lesquelles on prendrait moins de risques et plus de promesses.

Je reviens au sujet des déchets radioactifs. Effectivement, beaucoup de choses ont été dites et je serai rapide.

C'est quand même la question du stockage, de la gestion qui a été sans doute centrale. Je voudrais dire que, sur le stockage profond, M. de Marcily l'a très bien exprimé, je pense que tout le monde est d'accord sur le fait qu'il faut dix ou quinze ans de recherche pour pouvoir apporter un jugement scientifique sérieux.

Il serait de la dernière maladresse, à la fois injuste et cela décrédibilisant totalement non seulement pour ce débat –ce qui ne serait peut-être pas grave–, mais pour le Gouvernement qui a posé la question à ce débat, que ce Gouvernement ou le Parlement prennent une décision de principe sur quelque chose qui ne serait pas prouvé. Je pense que, là-dessus, avoir un consensus : ce serait une ânerie majeure.

Deuxièmement, il faut aussi que les experts, les ingénieurs, les organismes se rendent compte qu'il y a une dimension technique, il y a une dimension économique, etc. Mais la dimension éthique, dans cette affaire, est fondamentale, et la direction éthique, tel ou tel expert ou tel ou tel organisme n'a pas une voix supérieure à quelqu'un qui n'est pas du tout spécialiste des questions nucléaires et des déchets nucléaires.

Pierre Barbey l'a rappelé, mais cela doit être la modestie à la fois des scientifiques et des organismes de dire que, si la société va dans un certain sens –comme l'a dit Mme Charlemagne, une conscience plus grande de la planète, de l'environnement du fait qu'on ne peut pas laisser des trous dans lesquels on enfouit des matières radioactives, même si on dit que l'argile les contient. Le scénario alternatif de M. Sorin est simple, il n'y a qu'à creuser un trou.

Donc il faut laisser à la société le temps de réfléchir en lui donnant les éléments scientifiques et techniques, mais c'est son droit d'accepter ou non, et ce n'est pas une question scientifique.

Deuxièmement, toujours dans ce domaine scientifique et technique, là s'est manifesté un besoin unanime, à la fois sur le plan technique, sur le plan scientifique et de la part des gens qui ne sont pas de ce domaine, de dire qu'il nous faut un entreposage en subsurface, réversible, qui permette le suivi, non seulement pour le besoin technique par rapport aux combustibles irradiés qui ne sont pas retraités par exemple, sur lesquels il y a un vrai besoin, mais aussi comme solution alternative sur laquelle on peut discuter. Il faut donc « mettre le paquet » pour que les choses soient menées en parallèle.

De plus, il faut garder à l'esprit que la production des déchets radioactifs dans la situation actuelle reste l'un des trois éléments majeurs de l'opposition au développement ou à la continuation, telle qu'elle est, de l'utilisation de l'énergie nucléaire, non seulement pour une partie de la population, mais au niveau de certains pays. Il ne faut donc pas éliminer le fait que l'alternative non nucléaire est une alternative majeure dans une grande partie de la société et dans une grande partie du monde. Il ne faut pas « faire semblant que » tout aille bien, que l'on continue, que l'on va faire ceci...

Il y a là un débat sur les questions énergétiques qui reste majeur.

Par ailleurs –et cela a été dit par la CPDP et c'est un point essentiel, en tout cas pour nous–, la question des risques, ce n'est pas seulement les risques associés aux déchets sur le long terme ou le très long terme, c'est la question des risques de toute la chaîne liée en particulier au cycle du combustible. Le retraitement ne nous apparaît pas du tout comme quelque chose d'utile ni d'obligatoire et, que ce soit la question des risques d'accidents, ou la question d'une certaine multiplication des déchets et surtout de rejets dans l'atmosphère et dans l'eau et les risques d'accidents des usines, l'arrêt du retraitement paraît nécessaire.

Enfin, sur la question du contrôle, je voudrais renforcer ce qu'a dit Michèle Rivasi, la situation actuelle n'est pas satisfaisante. Et là, tout le monde l'a exprimé, « Comment voulez-vous que l'on vous croie ». Ce n'est pas moi qui l'ait inventé, cela a été dit partout. Depuis cinquante ans c'est quelque chose qui a marqué l'évolution du nucléaire.

Il y a des progrès. Il y a trente ans ce débat public n'aurait pas été possible, j'en parle en connaissance de cause, Monique Sené aussi et d'autres peut-être aussi. Cela dit, la façon dont le système fonctionne n'est pas correcte.

Il ne faut pas profiter du fait –par exemple que le Président de la République a dit quelque chose –dont je suppose qu'il l'a dit en connaissance de cause, mais ce n'est pas du tout évident que ce soit en connaissance de cause. Il faut donc là-dessus préciser les choses.

Il n'est pas question d'exonérer les responsables politiques du risque nucléaire, de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. La plupart d'entre eux seraient ravis que l'on donne cela à une autorité indépendante. Tout le monde trouve cela un peu embêtant. Les ministres, le Premier ministre, les politiques doivent rester responsables.

En ce qui concerne l'expertise officielle, il en existe une qui doit être indépendante des organismes, c'est acquis. C'est l'IRSN. Elle doit avoir la responsabilité de donner l'information et de produire des dossiers, qui soient donnés au public comme M. de Marsily l'a dit pour la CNE. Il faut que les dossiers, les études, les expertises de l'INRS soient publiés.

En ce qui concerne le contrôle et la DGSNR, il serait bien que dorénavant qu'on lui interdise de s'appeler « autorité de sûreté » parce que c'est une usurpation. La DGSNR est responsable du contrôle, avec des services nucléaires dans les DRIRE et tous les moyens du contrôle. Mais il y a au-dessus –et c'est un besoin qui a été exprimé ailleurs et autrement que par le Président de la République–, la notion de Michèle Rivasi est très importante, une Haute autorité de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, qui soit un organisme et un directoire d'appel, qui puisse être saisie par le Parlement, par le gouvernement, par les associations, éventuellement par des personnes privées. Il y a donc appel.

Deuxièmement, instruction. Elle a la capacité de faire des expertises, de se saisir de questions particulières, de s'exprimer là-dessus. Elle doit publier ses rapports qui sont de caractère public et d'injonction. Si par rapport à quelque chose qu'elle juge ne pas répondre, ni à la loi –cela, c'est grave–, ni au règlement, mais même à ce qu'elle considère comme étant essentiel pour la sûreté, elle doit pouvoir intervenir.

Et je pense que cet édifice-là redonnerait une certaine confiance, à défaut de donner de l'adhésion au développement de cette politique, ce qui est une autre question.

**Ruth STEGASSY.** - Merci beaucoup.

Voilà des échos contrastés de ce débat.

Je propose maintenant à Geneviève Guicheney de venir nous rejoindre.

Geneviève Guicheney, je vous demanderai de respecter la règle et de faire 10, 12 minutes. Vous avez été longtemps membre du CSA. Vous avez été médiatrice à France Télévisions et vous vous êtes intéressée aux échos de ce débat à l'extérieur de l'enceinte, c'est-à-dire sur la façon dont la presse en a rendu compte.

**Geneviève GUICHENEY.** - Et je m'occupe maintenant de développement durable à France Télévisions. J'essaie d'intéresser France Télévisions au développement durable.

Dans ce que j'ai eu à lire, car c'est en fait une revue de presse, une synthèse de revues de presse, je ne l'ai pas apportée car elle est épaisse comme cela.

La presse écrite est de loin celle qui a le plus couvert le débat, pendant toute sa durée, mais singulièrement pendant les deux premiers mois. Au début, la presse locale et régionale a été beaucoup plus présente et cela recoupe des choses qui ont été dites pour cause de proximité. Plutôt que de vous livrer un catalogue fastidieux et impossible à faire dans le temps qui m'est imparti, je vais essayer de tracer les grandes lignes de ce que lectrice, en me mettant à la place des citoyens qui ont lu ces articles, j'en ai perçu, en tenant compte du fait que j'ai tout lu, ce qui n'est pas le cas des citoyens, évidemment.

Tout d'abord je retiens que l'état d'esprit de la commission, et singulièrement de son président, est fidèlement repris dans tous les organes de presse, plus ou moins longuement. « *Ce n'est pas un référendum* », est une notion reprise largement, en insistant sur le fait que pour la première fois le débat porte sur une question de politique générale et non pas sur un problème d'aménagement à fort enjeu local, comme la création d'une autoroute, d'un aéroport, de lignes ferroviaires ou de lignes électriques.

Ainsi sait-on bien que c'est la première fois depuis quarante ans qu'un tel débat public a lieu. Pour autant lorsqu'il a commencé, il y a quatre mois, plusieurs journaux font remarquer la faible affluence. Ainsi l'Est Républicain résume en termes vifs, plus vifs que d'autres, le déroulement du débat public : « *Un amphithéâtre de 250 places pour une population de 300 000 habitants. La Commission s'est montrée timide dans la diffusion du message, du moins au plan local. La préfecture de Nancy n'a même pas reçu mission de relayer l'annonce. Aucun communiqué adressé aux médias locaux. Juste l'insertion de deux encarts publicitaires. La tenue de la réunion dans un quartier excentré ne facilitait pas non plus l'accès, faute de la présence d'un large public, l'amphi était composé de nombreux initiés* ».

Est largement souligné aussi dans la presse locale, régionale et nationale le refus du réseau d'associations contre le nucléaire de participer à un débat qualifié de « *tronqué et de trompeur* ». Souvent mentionné, parfois en titre comme dans *Le Monde*, la pétition aux 45 000 signatures demandant un référendum. *Le Monde*, dans l'ensemble, a repris plus les positions opposantes. La *Dépêche de Tahiti* a fait un écho à la manifestation des antinucléaires à Caen. On sait le sujet douloureusement sensible et un peu « vitrifié » dans cette France des antipodes.

La difficulté de l'exercice fait que la présentation du débat par son président ne va pas jusqu'à souligner qu'il n'oppose pas la pertinence au nombre. La démocratie de proximité permettrait en somme de s'affranchir du fait que, en démocratie, il ne s'agit pas d'avoir raison mais d'avoir la majorité. Au contraire, Georges MERCADAL insiste –et d'autres membres de la Commission et d'autres participants au débat, ce soir, l'on fait– dans les interviews sur le fait que, si les arguments sont pertinents, ils sont retenus et transmis.

Cela ne suffit pas à convaincre cependant.

Ainsi lit-on à la mi-octobre dans un long article du *Nouvel Observateur*, titré, « *Bure, son clocher, sa poubelle nucléaire* » : « *Cela deviendrait à confirmer Bure dans son statut de candidat unique à l'enfouissement des déchets, bref, à décider sans le dire* ». Ou encore, dans *La Provence* du 24 novembre, « *les Verts affirment que le choix de l'enfouissement est déjà fait* ».

En réalité trois options sont examinées. Vous les connaissez.

Dans l'ensemble, la presse fait un sort à la troisième option, qualifiée de rêve d'alchimiste comme dans *Ouest-France*. Sous la plume alerte de Bernard Le Solleu, on lit « *En 1991, les politiques avaient gagné du temps, quinze ans, nous y sommes. Face à la même réalité, la filière nucléaire produit des déchets d'une toxicité jamais vue, ni dans ses effets, ni dans sa durée* ». La séparation transmutation est pour lui « *le rêve de transformer de l'or radioactif en plomb pépère* ».

Sous le titre « *Vent d'Ouest, débat public, CNDP sincère ou pas* » la *Gazette de la Manche d'Ille et Vilaine et Mayenne* fait un article complet serrant au plus près le questionnement, à en donner le tournis d'ailleurs. Jean-Luc Cochoix a le mérite de balayer le champ des interrogations, une colonne entière de petites phrases ponctuées de points d'interrogation. Un encadré donne la parole aux différents acteurs concernés, qui exposent leur point de vue sur arrêt du nucléaire ou poursuite, enfouissement ou pas. L'AEPN, Association écologique pronucléaire, parfois moquée pour sa position paradoxale, explique qu'« *Il ne faut pas exagérer le danger par rapport à d'autres pollutions, pesticides, cyanure –et autres bouillons de onze heures. La formule est de moi. La consommation d'électricité de toute une vie produit l'équivalent d'une balle de golf par personne de déchets hautement radioactifs vitrifiés.* » Evidemment, une balle de golf, comme cela, cela ne paraît pas beaucoup, 60 millions, cela fait déjà beaucoup plus.

Oui, mais voilà, objectent Bure-stop et la Coordination contre l'enfouissement souvent cités, « *Nul au monde ne sait gérer les déchets issus de quarante années de production électro-nucléaire* ».

On sent la presse locale plus oppressée que la presse nationale en raison de la proximité, Le *Républicain Lorrain*, dans un grand article factuel, contradictoire et un éditorial de Pierre Fréhel, écrit « *Débats dont les conclusions restent en général lettres mortes. Plongées dans un tiroir ministériel, après avoir fait l'objet de quelques titres dans les journaux... un geste simple et peu coûteux... Le véritable débat démocratique est escamoté, faute de vie parlementaire digne de ce nom... Ne boudons pas notre plaisir quand même, poursuit-il un peu plus loin, puisqu'il est arrivé aussi que de ces débats sortent la vérité ou quelque chose qui ressemble au bon sens et dont quelqu'un à Paris s'est inspiré sans même douter un instant que cette idée ne puisse être la sienne. C'est peut-être cela également la démocratie de proximité* ».

Dans *La Croix*, Marie VERDIER écrit : « *Des déchets encombrants. L'expression revient dans de très nombreux articles ou titres. Une légère brise de liberté oxygène un débat longtemps stérilisé par le manichéisme opposant frontalement les « pour » et les « contre » le nucléaire. Ne préjugeons pas des résultats du débat public. Mais faisons au moins crédit à la commission présidée par Georges MERCADAL d'avoir su s'immiscer dans la brèche ouverte pour poser autrement les termes du débat... Les arguments relèvent autant de la science et de la technique que de la philosophie et de l'éthique si tous les pays nucléarisés se mettent à enfouir leurs déchets en profondeur.* »

La séparation-transmutation reste une curiosité de laboratoire, voire un rêve d'alchimiste ».

Cet article reprend les deux axes de la manière dont la presse a abordé la question : le débat public, sa sincérité et son utilité, mais qu'en feront les parlementaires ?

Et, par ailleurs, la partie technique d'une complexité apparaît partout.

Le bimestriel *Fusion* de novembre/décembre écrit « *Deux des grands problèmes sont le pessimisme régnant et le manque de vision des dirigeants. Les grands groupes industriels occidentaux sont dans une logique purement financière... La rédaction de Fusion appelle de ses vœux les institutions à entreprendre une campagne d'information sur la radioactivité, le nucléaire et les bienfaits du progrès.* »

Les faits, eux sont têtus, ainsi résumés par la Revue de *l'Energie* sous le titre : « *Un débat public inédit : L'énergie nucléaire fournit 80% de l'électricité produite en France, sans émissions de gaz à effet de serre, en s'affranchissant de l'importation de charbon et de gaz. Cependant, elle nécessite un contrôle attentif des risques et produit des déchets radioactifs qu'il convient de gérer avec la plus grande rigueur.* »

Plus inquiets, ceux qui évoquent la quantité déjà présente de déchets encombrants. Ainsi sur le site Internet de *Ouest-France* –Internet joue un rôle même s'il n'atteint pas toute la population–, un questionnement efficace : « *Que faire des déchets nucléaires les plus radioactifs ? Un débat public est lancé. Le Parlement doit trancher début 2006. Ces déchets, faut-il les enfouir ou attendre que les chercheurs les rendent inoffensifs ? Un débat scientifique, politique et financier.* »

Information complémentaire rarement mentionnée : où sont actuellement les déchets. Réponse de *Ouest France* : « *En garde à vue après vitrification dans les piscines des centres de retraitement de la Hague et de Marcoule. En volume, pas de quoi en faire une montagne : ils représentent moins de 2000 mètres cubes. Mais ils demeurent le talon d'Achille de l'industrie nucléaire.* ». On apprend un peu plus loin que c'est l'équivalent d'une piscine olympique.

Quelques journaux évoquent l'aspect financier, vu différemment selon la nature locale ou nationale de l'organe de presse. *Les Echos*, comme beaucoup de journaux locaux, font état de la déception du président du conseil général de la Meuse, Christian Namy, qui estime n'avoir pas vu toutes les retombées financières et d'emploi annoncés. Opposé à un referendum : « *C'est non dit-il parce que l'Etat ne m'autorise pas à le faire, et parce que le débat public est un bon débat* ». Et il en profite pour revenir sur la question de l'accompagnement financier. Il parle d'acceptabilité sociale, laissant entendre que de fortes retombées économiques pourraient à venir à bout des réticences de ses concitoyens.

**Ruth STEGASSY.-** Geneviève Guicheney, j'ai l'impression que vous avez trouvé énormément de choses.

J'allais vous poser une ou deux questions pour que cela soit un peu transversal. Je ne sais pas si vous avez organisé votre contribution par thèmes, mais en tout cas il me semble que ce qui se dégage de ce que nous avez dit, c'est d'une part une différenciation assez nette entre presse locale et presse nationale. Vous l'avez souligné.

D'autre part, ce qui me frappe aussi dans les extraits que vous nous avez cités, c'est une impression d'une certaine lourdeur, d'un certain pessimisme, de quelque chose d'assez gris, pesant et qui me semble finalement, d'une certaine manière, contraster avec la vigueur des débats qui ont pu avoir lieu dans l'enceinte ici même.

Je ne sais pas ce que vous en pensez à la Commission particulière du débat public, mais j'ai l'impression que cette volonté de marquer les choses comme un peu désespérées, ou en tout cas une difficulté à articuler et à réfléchir les choses, ne me semble pas refléter ce qui c'est passé ici.

Qu'en pensent les uns et les autres ?

**Pierre BARBEY.**- Je comprends maintenant l'intervention du Premier ministre sur la nécessité de l'humour et de légèreté.

**Ruth STEGASSY.**- Avez-vous une idée de la raison pour laquelle les journalistes auraient choisi de montrer cet aspect ?

**Geneviève GUICHENEY.**- J'ai entendu ce matin à la radio –une radio qui vous est chère, c'était un bon démarrage de la journée, à sept heures du matin : « *Clôture ce soir à Lyon du débat sur la gestion des déchets radioactifs. Echec total* ». Je me suis dit : chouette, je vais passer une bonne journée. Il y a ce qui fait du bruit et ce qui n'en fait pas. C'est vrai que c'est une première et, moi, je trouve que, précisément, cela aurait valu le coup de s'y intéresser. Un certain nombre de journaux l'ont fait, des journaux spécialisés surtout, soit en science, soit en médecine par exemple.

Mais, dans l'ensemble, moi j'ai été très choquée, mais c'est subjectif, par la façon dont *Le Monde* a traité ce débat dans ce que j'ai eu entre les mains. C'était systématiquement polémique. Bon, là, il y a un petit effort, « *Déchets nucléaires, les populations réclament un référendum local* ». Voilà, du coup on est à côté. On dit : il y a un débat, mais ce n'est pas cela que les gens veulent, ils voudraient autre chose.

Il y a eu aussi, par exemple –nous en parlions tout à l'heure en venant–, dans *Ouest-France* de larges échos faits à des interviews de politiques qui disaient : « le Gouvernement gouverne, le débat public débat et l'EPR est décidé, point barre ». C'est une décision du Gouvernement. Il n'est pas pensable, imaginable d'y revenir.

Alors on comprend que, dans ces conditions, les citoyens eux continuent de se battre, mais que les journalistes, qui sont faciles à décourager pour une part d'entre eux, se disent, à quoi bon aller couvrir un débat où on a l'impression que tout est déjà décidé. Et on le retrouve dans un certain nombre de titres.

Et puis, il me semble qu'il y a aussi autre chose, qui explique la différence de ton dans la presse nationale et dans la presse locale, c'est que, d'abord, c'est un débat qui fait peur. C'est un débat dont on a la sensation, en vous écoutant, qu'il y a eu un débat très honnête autour d'un sujet dont les éléments manquent pour l'apprécier complètement. L'enfouissement, on ne sait pas si c'est l'enfouissement de la peur ou si c'est l'enfouissement de ces matières que de toute façon personne au monde ne sait maîtriser dont et personne n'est très fier. Finalement, ce que les gens savent du nucléaire, c'est ce qu'on en sait à travers Hiroshima et Tchernobyl, et ce n'est pas très encourageant. Et l'idée que c'est cela que l'on va essayer d'enfouir à Bure, Bure ou Bure, qui ressort en effet aussi dans tous les journaux, fait que on se met un peu la tête dans le sable aussi.

J'ai été un peu surprise par le traitement et par la tenue du débat. Je trouve qu'il y a un décalage considérable –mais l'un des intervenants l'a évoqué– et, là, je sors un peu de ma revue de presse pour apprécier celle-ci. La confrontation des institutions en général, y compris les médias, avec les citoyens n'est pas évidente. Comme médiatrice, je l'ai éprouvé. A chaque fois, on oppose la pertinence au nombre. Mais cela entraîne très loin d'opposer la pertinence au nombre. Si quelqu'un dit quelque chose de juste, on l'écoute. On ne dit pas : « Combien êtes-vous à penser cela » ? le « T'as vu l'audience », je l'ai entendu cent cinquante fois.

Là, je crois que cela fait probablement partie du débat, et je voudrais, à titre personnel, rendre hommage à la Commission et à son président parce que je trouve qu'ils ont eu du courage de se lancer dans une entreprise impossible, étant donné que le sentiment global était : les dés sont pipés et les décisions sont déjà prises.

Pour terminer, je voudrais vous donner à partager une citation d'Henri Bergson : « *Que l'avenir ne soit plus ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire.* »

**Ruth STEGASSY.**- Je vous remercie infiniment et vous m'offrez la transition qu'il fallait pour passer la parole à Dominique Maillard, directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'Industrie. Et ensuite ce sera le temps des questions de la salle.

**Dominique MAILLARD.**- J'ai été frustré de ne pas avoir mes cinq minutes à moi tout à l'heure. C'est peut-être pour me punir de ne pas avoir été assez assidu aux travaux, ou alors peut-être est-ce Mme Rivasi qui vous a soufflé que j'étais ingénieur des Mines.

Je vais peut-être me livrer tout en paraphrasant –car beaucoup de choses ont été dites avec des dimensions tout à fait différentes– ce que nous retenons au sein de l'administration de ces débats.

Je ne vais pas non plus empiéter sur l'exposé qui précède, mais il faut quand même se rappeler collectivement que c'est la première fois que la Commission du débat public traite un sujet de société, et non pas un problème d'implantation d'une infrastructure, qu'elle soit ponctuelle ou linéaire.

On peut avoir des appréciations mitigées, on peut être encore frustré sur un certain nombre de sujets. Mais je constate que tous les gens qui ont participé disent qu'ils en ont retiré des choses. Donc, je crois que c'est un puissant encouragement à poursuivre dans cette voie-là sur d'autres sujets. Bernard Laponche nous en suggérait. Je pense qu'il y en a encore beaucoup, y compris dans le domaine que j'ai à connaître, de l'énergie.

Maintenant j'en viens aux enseignements qui peuvent être tirés, puisque la prochaine étape est maintenant la préparation d'un projet de loi, et la balle va passer dans le camp parlementaire.

Je crois qu'il y a aussi des sujets sur lesquels –je n'ai pas la manie du consensus, et le président d'ailleurs nous a rappelé qu'il ne fallait pas le viser, il ne l'a pas recherché et on ne l'a pas trouvé, c'est normal– je ne crois pas qu'il y ait des désaccords majeurs. C'est un euphémisme pour éviter d'employer le terme de consensus.

Le premier est l'élargissement du périmètre. Je n'ai pas entendu de note discordante sur le fait que le projet de loi de 2006 devrait poser des principes d'une politique nationale de gestion des déchets. Alors, concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire pérenniser les instruments tels qu'ils existent. Marie-Claude Dupuis a évoqué l'inventaire nationale des matières et des déchets radioactifs. On a parlé du plan national de gestion.



On a aussi évoqué à un moment, je crois, la nécessité de réaffirmer solennellement dans la loi le principe du retour des déchets après traitement à l'étranger.

Je crois aussi que, sur le plan formel, tout le monde est d'accord que la loi devra entériner des principes et une stratégie nationale de recherche et il faut aussi –on en a peut-être moins parlé aujourd'hui mais cela a été évoqué dans des réunions précédentes– travailler sur la gouvernance, c'est-à-dire sur le rôle des opérateurs, celui des acteurs et les questions de financement.

J'en viens aux sujets les plus délicats, qui sont aussi des sujets centraux et qui ont été abondamment commentés.

Je rejoindrai Bernard LAPONCHE –ce qui ne surprendra d'ailleurs peut-être pas fondamentalement–, sur le fait qu'il faut aborder ce sujet avec beaucoup de modestie. On a eu un exemple d'ailleurs, ce soir, où on a eu des présentations avec des points de vue de scientifiques, de géologue, de physicien. On a eu l'évocation, même s'ils sont peu nombreux, aujourd'hui, des positions politiques. Madame, vous avez aussi abordé le sujet avec beaucoup d'émotion sur l'aspect poétique, qui est une dimension de la question.

Finalement peut-être la solution est-elle dans l'amalgame de tout cela et trouver une alchimie, peut-être encore plus complexe que la transmutation, pour arriver à marier ces différentes dimensions et trouver des solutions qui, non pas réconcilient, elles ont chacune leur valeur et doivent être prises en compte, mais qui permettent, d'une manière ou d'une autre, de les transcender. Moi, on m'a appris que c'était peut-être cela la politique. C'est sans doute aussi pour cela que je ne suis pas un homme politique d'ailleurs, parce que c'est trop compliqué pour moi. Mais il me semble que la solution doit être politique.

Vous allez me dire que c'est facile à dire et qu'on n'a pas avancé. Je peux quand même essayer de progresser et dire que le débat me semble avoir apporté une méthodologie sur la façon dont on peut rechercher cette solution. Je ne reviens pas sur les scénarios qu'a rappelés Georges Mercadal, mais, dans cet esprit, on voit que, si la solution se dégage, doit, me semble-t-il, respecter un certain nombre de principes.

Il y en a un qui a été évoqué à plusieurs reprises, c'est le refus de transiger avec la sûreté. C'est une attente forte, exprimée par le public, par les élus, et bien entendu approuvée par les experts.

Deuxième principe, c'est la nécessité aussi d'avancer. Dans les scénarios, il y en a un qui consiste à dire : on continue à chercher. Alors c'est intellectuellement rassurant pour certains. Je pense que cela a un seul défaut, ce n'est pas responsable. Cela a été dit ce soir et cela avait été dit auparavant : c'est la responsabilité de notre génération –de nos générations car elles sont quand même multiples, y compris dans cette salle– de prendre aujourd'hui les décisions que nous pouvons raisonnablement prendre. Nous ne pouvons pas indéfiniment pousser la boule de neige devant nous.

Et ce qui concerne le troisième principe, je ne vais pas employer un terme nouveau pour noyer le poisson, mais j'emploierai le terme de flexibilité qui, pour moi, inclut la réversibilité au sens technique du terme telle qu'elle a été évoquée à plusieurs

reprises et qui rejoint ce que le président a aussi évoqué dans ses commentaires : le refus d'être piégé dans une décision sans alternative.

Il faut donc que les décisions qu'on prenne, parce qu'il faut prendre aussi des décisions, soient des décisions que l'on ait la possibilité, le courage et la volonté de remettre en question s'il apparaît qu'elles ne sont pas tenables ou soutenables au sens du développement durable.

Cela passe sans doute non, pas par une opposition manichéenne entre une solution de stockage en subsurface ou une solution de stockage géologique réversible, mais plutôt par une combinaison. N'oublions pas qu'il y a déjà aujourd'hui des entreposages existants, qui assurent déjà une certaine souplesse quant au calendrier de la mise en place des solutions.

De plus, cela a été abondamment évoqué, des solutions qui apparaissent comme étant totalement irréversibles ne le sont pas, du moins pendant la période de gestion.

Enfin, il y a –cela n'a pas été repris aujourd'hui, mais je sais que cela avait fait l'objet de beaucoup de développements– une obligation de transfert de mémoire entre générations qui est évidemment indispensable sur le stockage mais aussi nécessaire sur l'entreposage.

Nous avons beaucoup de défis à relever. Les propositions qui seront faites au Parlement s'inspireront de ces principes.

Je voudrais aussi évoquer d'autres sujets que la loi devrait de toute manière traiter. Cela a été évoqué ce soir : le rôle des acteurs. Sans m'appesantir, on voit bien qu'il appartient aussi à la loi de confirmer le rôle du Parlement, qui a lui-même fixé ce rendez-vous il y a quinze ans.

Il convient aussi de prendre en compte le rôle des collectivités locales. J'entends par collectivités locales à la fois les habitants et leurs élus. C'est une façon d'évoquer aussi le débat qui a été repris en partie ce soir sur la question du referendum, qui est aussi une question en quelque sorte de représentativité. Est-ce qu'un sujet doit être traité par un referendum ? C'est une question à laquelle on répond par oui ou par non dont la formulation est délicate. Doit-on, au contraire, avoir des débats comme celui-là, prolongés dans des commissions locales, pour pouvoir traiter sous toutes ses dimensions une question qui est complexe et pour laquelle la brutalité d'une réponse par oui ou par non fait peut-être passer à côté d'un certain nombre de vérités ou de grands principes. Je ne vais pas évoquer les sujets de société, mais n'oublions pas que certaines grandes décisions n'ont pas nécessairement été prises par referendum, du moins dans une démocratie dans laquelle il y a une représentation nationale pour cela.

Un point aussi sur le rôle des acteurs. La clarification du rôle des différents établissements de recherche a été évoquée. La loi devra confirmer, préciser notamment, le rôle de l'Andra

Un point important est la question du financement. Il faut qu'il soit stable pour les organismes de recherche concernés. Il faut bien entendu respecter le principe

« pollueur-payeur » et répondre à des exigences de transparence. On a parlé des fonds dédiés tout à l'heure. Cela fait partie des solutions possibles. Il y a aussi en tout cas le cantonnement des ressources nécessaires pour faire face aux demandes futures.

Je vais en rester là car j'ai dû dépasser mes sept minutes.

Je voudrais dire que, dans le processus qui va aboutir à la proposition de loi, il y a bien entendu des contributions multiples. Mais la contribution de la Commission est finalement une des dernières qui arrivent pour le Gouvernement. C'est peut-être une bonne chose, non pas qu'on oublie ce qui a pu être dit précédemment, mais on a en tout cas la fraîcheur de l'information. Je peux vous dire que les ministres, M. Loos et Mme Ollin, respectivement chargés comme vous le savez de l'Industrie et de l'Environnement, ont déjà eu l'occasion de recevoir la Commission, Je pense que ceci se reproduira lorsque le document sera établi. La Commission Nationale d'Evaluation va aussi être entendue et il y a un volet international que je voulais mentionner puisque les travaux de l'Andra ont fait l'objet d'une expertise par des pairs organisée par l'OCDE qui a également été présentée aux ministres.

Moi, mon souhait, si vous me permettez de parler aussi en tant que citoyen, ce que je suis tout en étant fonctionnaire, je souhaite que la représentation nationale nous fasse un choix responsable. Puisqu'on a cité de grands auteurs, vous m'autoriserez à en citer un autre. C'est George Bernard Shaw qui disait que « *Liberté implique responsabilité, et c'est là pourquoi la plupart des hommes la redoutent* ».

**Ruth STEGASSY.-** Merci beaucoup.

Plus que des questions de la salle –je parle sous l'autorité de Georges Mercadal–, des commentaires, des impressions ? Je vois déjà des mains qui se lèvent.

**J.-B. POISSON.-** J'interviens au nom de la CGT, et je précise que je travaille à l'Andra, sans être du corps des Mines.

Je voudrais donner des précisions sur trois points, qui ont trait au consensus mais, aux limites de ce consensus, il y a peut-être des points où celui-ci est un peu assorti, dans ce qui a été dit ce soir jusqu'ici, d'amalgame ou de mises en équivalence un peu abusives.

Le premier point, c'est par rapport au problème éthique. Il ne me semble pas justifié d'opposer l'éthique à la technique, et encore moins de se faire un monopole d'éthique qui se limiterait à un choix antinucléaire. Je pense que l'on peut tout à fait avoir des considérations éthiques qui conduisent aux conclusions inverses.

Je dirai simplement un élément : la satisfaction des besoins en énergie est la clé du développement pour tous sur la planète. Cela me paraît être un souci éthique tout à fait important à prendre en compte.

Cette satisfaction des besoins demande une croissance énergétique, même si l'on met tout ce que l'on sait faire en matière d'économie. Et, dans cette croissance

énergétique, toutes les énergies ont leur place, sans en exclure aucune, mais sans exclure notamment le nucléaire.

Certes, développer le nucléaire n'est pas une condition suffisante pour que tout le monde ait accès au développement. En revanche, refuser le nucléaire est une condition suffisante pour refuser le développement pour tous, me semble-t-il, à l'échelle de la planète.

Le deuxième point est le suivant : est-ce que l'entreposage constitue une alternative au stockage ? Cela me paraît aussi à préciser. Il me semble que ce n'est certainement pas une alternative en tant que solution de gestion à long terme, en tout cas pour le long terme qui correspond à la durée de vie des déchets à vie longue. Par contre, cela peut tout à fait être dans une étape, dans un processus par étapes. Oui, sur l'étape qui vient, dix-quinze ans, on met les deux, cela permet d'obtenir la démonstration de sûreté du stockage, et cela permet de débattre et d'avancer.

Le troisième point concerne le legs aux générations futures. On retrouve là la question de savoir ce qu'on fait de ces déchets à vie longue qui défient les durées envisageables par nos sociétés. Ce qui fait le legs aux générations futures et que c'est un problème éthique, c'est bien cette nocivité qui dure, et qui dure au moins sur une partie des déchets. Même si on fait de la transmutation et que l'on réussit tout cela très bien, il restera des déchets à vie longue. Le legs est là, et pas dans le fait qu'on le met en surface ou en profondeur au départ.

Après, si on le met en surface, on est sûr que l'on aura à recréer des entreposages. Mais sur la durée de vie des déchets, cela ne paraît pas être une solution qui fasse que l'on prendrait vraiment nos responsabilités. C'est donc ce qui fait que le stockage va être étudié, même si maintenant on n'est pas encore sûr de sa faisabilité. La seule chose irréversible que l'on fait, c'est de consacrer certaines des ressources de notre société à mener ces études. Mais, l'assimilation qui est faite, car cela a été dit dans le débat, et je crois par M. Mercadal en personne : stockage, legs aux générations futures qui est refusé au nom de l'éthique, et entreposage qui serait vertueux, je crois que c'est là qu'il y a amalgame.

L'amalgame vient du fait que l'on associe le stockage à la volonté d'oublier, on enfouit pour oublier, alors que, avec l'entreposage, on garderait à portée de mains pour conserver le contrôle. Je crois qu'il ne faut pas rester à la surface des choses comme cela. Des choses tout à fait à portée de mains, on a vu que l'on ne conservait, ni la mémoire de la nocivité, ni le contrôle. On pense à AZF et à la pollution qu'on a trouvé sur le site du Cornillon. cela ne garantit pas les choses.

Dans un débat comme celui-là, il ne faut pas en rester à des approximations de ce type. La question est bien posée, mais les réponses ne sont pas évidentes, ni pour l'entreposage, ni pour le stockage.

**Ruth STEGASSY.** - Je vous remercie.

Je voudrais préciser que tout le monde ayant respecté la règle des cinq minutes, j'aimerais qu'il en soit de même pour la salle. Il y avait des questions devant.

**Roger BONIN\*.-** Roger Bonin, retraité. J'interviens comme simple citoyen. Je constate que, toutes les fois que l'on parle de déchets radioactifs, on en parle isolément par rapport aux autres déchets toxiques industriels.

Alors j'ai une première question très générale et je vais poser une question plus particulière.

Pourquoi la gestion des déchets radioactifs émetteurs alpha n'est-elle pas la même que la gestion des autres déchets toxiques industriels, puisque les risques sont les mêmes : ingestion, inhalation, du fait que le risque d'irradiation externe n'existe pas pour les émetteurs alpha ?

**Patrick MONET\*.-** Patrick Monet, je suis citoyen français aussi.

Je pense qu'il est indispensable que la France mette en place une politique énergétique basée sur la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables, que l'on continue à exploiter les centrales nucléaires qui sont actuellement construites mais qu'on n'en construise pas de nouvelles et surtout que les organismes qui gèrent le nucléaire à l'heure actuelle prennent leurs responsabilités, notamment la COGEMA.

La COGEMA, comme l'a dit Mme Rivasi tout à l'heure, a plus de 57 millions de tonnes de déchets de résidus miniers qui sont gérés de façon déplorable. Mais la COGEMA exploite aussi, par ses filiales à l'étranger et notamment au Niger, des volumes énormes de déchets ou de résidus miniers. On a notamment près d'ArRITE (?) des stocks de déchets qui font 25 mètres de haut sur 50 hectares de surface qui provoquent dans la population des problèmes de santé énormes, et lorsque la CRII-RAD a été appelée, en décembre 2003, pour y faire des analyses, elle s'est vue interdite de rentrer au Niger avec le matériel permettant de contrôler la radioactivité de ces lieux.

La France consomme du combustible nucléaire qui vient intégralement de l'étranger maintenant, et elle doit aider ces pays comme le Niger qui sont des pays en développement à gérer ces déchets, qui sont énormes en termes de volume, qui sont à l'heure actuelle à l'air libre et qui contaminent les populations.

Je me permettrai de rappeler pour finir que les déchets miniers ont des durées de vie radioactive qui ne sont pas à l'échelle humaine puisque, à l'intérieur, on a de l'uranium, du thorium et d'autres éléments qui durent pendant des milliers d'années. Il est donc important que nous prenions nos responsabilités, que nous abandonnions le nucléaire –ce qui est ma volonté–, mais surtout que nous soyons responsables des déchets que nous produisons dans les pays sous développés.

**Claude ROSSARD.-** Claude Rossard. Je suis membre du bureau SFEN Rhône et Loire. C'est plutôt un avis de citoyen, mais basé sur l'information qui nous a été donnée depuis quelques mois sur ce débat. Je rappellerais que, dans le scénario sur la sortie du nucléaire, qui a été évoqué en début de réunion, celui-ci suppose qu'en dépit des économies d'énergie possible, un retour en force des combustibles fossiles, le gaz dans un premier temps et malheureusement inexorablement le charbon. Grâce au programme nucléaire, la France est sortie du charbon, va-t-elle y retourner ? La séquestration de gaz carbonique est présentée comme une des solutions pour limiter les conséquences climatiques associées à ces rejets. Pense-t-on sérieusement que l'on stockera sous terre

chaque année 320 millions de tonnes de ce gaz carbonique sous pression ? Il me semble préférable –et je ne suis pas tout seul à le penser–, qu’il vaut mieux choisir la mise en stockage géologique éprouvée –je suis d’accord sur le fait que le système doit être éprouvé, nous avons encore quelques années devant nous–, sous forme vitrifiée donc stable de 1 200 tonnes de déchets nucléaires très actifs, avec une réversibilité assurée aussi longtemps que possible.

Je crois que, à un certain moment de notre vie, professionnelle, politique ou de responsable, il faut savoir choisir.

**Christophe LAFOND.-** Christophe Lafond. J’interviens à titre personnel, en tant que citoyen.

Je voudrais revenir sur la problématique qui a été évoquée plusieurs fois, ici et dans d’autres soirées, sur l’absence d’investissement des jeunes. Cette question me préoccupe, et il me semble que des pistes pourraient être au moins étudiées et regardées.

Evidemment, concernant l’information auprès de cette population, qui sera la plus proche des problèmes dans quelques années –on va dire cela, même si à l’échelle humaine, il est difficile de faire des comparaisons–, il me semble qu’il faudrait au moins leur demander leur avis, les informer. Une piste qui me semble intéressante pour cela – puisque tous les jeunes citoyens français y ont droit–, c’est lors des journées de l’appel à la défense. Je pense que l’on pourrait les informer sur la problématique et faire peut-être un sondage pour voir leur position par rapport aux voies que nos politiques et nos scientifiques pourraient leur proposer.

**Ruth STEGASSY.-** Merci. Y a-t-il d’autres questions ?

**Robert FERNBACH.-** Robert Fernbach Je suis élu meusien, accompagné de mon collègue, le maire de Gondrecourt-le-Château pour vous dire que les élus sont aussi présents même à Lyon. Nous sommes Meusiens et nous suivons ce débat avec beaucoup d’intérêt. Nous avons aussi pu y participer. Je suis l’actuel vice-président du CLIS, et je m’exprime donc à double titre.

C’est avec beaucoup d’intérêt que j’ai suivi pratiquement l’ensemble des séances du débat public. J’ai pu y participer, et je suis très heureux que l’ensemble des personnes qui se sont senties concernées par ce problème aient pu s’exprimer, que leurs paroles ont été consignées de façon à ce que tout le monde puisse y retourner et les relire.

C’est vrai que cette problématique des déchets nucléaires est quelque chose d’excessivement compliqué, passionné et passionnant, et je voudrais juste vous dire l’exemple qui me vient en tête. Lors du creusement du laboratoire, il y a eu malheureusement un accident mortel. C’est quelque chose d’épouvantable, qui a entraîné l’arrêt des travaux du laboratoire pendant un an.

Parallèlement à cela, actuellement, nous vivons le chantier du TGV. Il y a eu plusieurs accidents mortels. Ce chantier ne s’est pas arrêté une seule heure. Tout cela pour vous dire la sensibilité des débats et des problématiques. Je crois que, de ce côté-là, il y a quand même matière à réfléchir pour essayer de remettre le débat à son vrai niveau.

Tout cela aussi pour vous dire que j'ai noté des avancées significatives au niveau des conclusions, concernant surtout la poursuite des recherches –cela me semble évident– et aussi sur la notion d'entreposage à longue durée comme une situation complémentaire et une solution alternative, qui me paraît très importante, et la solution d'avancer par étapes.

J'ai aussi noté l'engagement de Mme Dupuis pour que les membres du laboratoire de l'Andra puissent mieux participer et plus s'exprimer lors des prochaines réunions du CLIS. J'ai aussi retenu que l'on maintenait la notion de l'existence de CLIS au-delà de 2006 –car cela aussi nous préoccupe– puisque cet outil, qui a permis à ses membres, aux élus, aux associatifs de participer et d'avoir les moyens de suivre les débats et les recherches et de pouvoir rendre compte de l'évolution du chantier et d'en comprendre les problématiques.

Je voudrais aussi profiter de l'occasion qui m'est donnée pour prouver que le CLIS voudrait continuer et pour inviter M. Mercadal à venir présenter les conclusions des travaux de la CPDP lors d'une prochaine séance plénière. Merci.

**François ROLLINGER** Je représente la CFDT au Conseil supérieur de sûreté et d'information du nucléaire. Au-delà de tout ce qui a été dit, une chose me semble importante, c'est de savoir comment on va mettre en place les instruments pour continuer ce débat, ce débat entre les citoyens, les experts et où chacun est à égalité, bien sûr, au niveau territorial, mais aussi au niveau national ? Et, pour cela, il faut être deux. Il faut d'une part avoir des experts, des experts qui n'ont pas peur de prendre la parole même dans une réunion publique et qui ont le devoir de mettre leur expertise à la disposition de la société. Mais il faut aussi des citoyens, des médiateurs, syndicalistes, associatifs ou autres, qui s'investissent durablement dans ce débat.

Quelles sont les conditions ? Les conditions sont d'une part les conditions matérielles. Lorsqu'un expert vient ici, vient au CLIS, etc., il le fait sur son temps de travail, il est payé, etc. Les bénévoles, ce n'est pas le cas. Ce ne sont pas seulement les frais de déplacement. Mais, si on veut s'investir durablement dans de la contre-expertise, dans de l'appréciation, il faudrait pratiquement être payés comme les élus municipaux qui ont des délégations, ou les élus syndicaux qui ont des délégations. C'est un moyen.

Mais il y a une grosse condition. L'on s'investit durablement que si on a la garantie, si on a la preuve qu'on influence les décisions. Donc, quels sont les processus, quels sont les engagements dans toutes ces instances où l'on prend en compte le résultat des débats et où cela influence la décision ?

Etant que syndicaliste, je vais prendre un exemple qui vient du milieu professionnel, ce sont les comités d'entreprises. Les comités d'entreprises n'ont aucun pouvoir de décision. Mais, sur certains sujets, la loi donne aux patrons une obligation de consultation. Une consultation, ce n'est pas « oui » ou « non », c'est « oui, si », ou, « j'ai telle remarque », etc. La loi dit aussi quelque chose d'autre. Elle dit que le décideur, le patron, a obligation de justifier sa décision ensuite et de dire pourquoi il a tenu compte ou non des avis.

Si on introduisait cela dans nos débats techniques, dans nos débats scientifiques et dans toutes ces instances, cela serait un progrès considérable Et c'est le seul moteur de l'investissement durable des gens de la société. .

**Ruth STEGASSY.-** Merci beaucoup.

Il y a une question au deuxième rang. On m'a signalé aussi que Jean Lefevre est dans la salle. Je ne sais pas s'il souhaite s'exprimer.

**Un Intervenant.-** Je voudrais juste donner une précision par rapport à ce qui a été dit par la personne qui m'a précédé. Nous nous connaissons. Monsieur est de la SFEN, moi je suis plutôt contre le nucléaire.

Le nucléaire n'est pas neutre au niveau des gaz à effet de serre. C'est environ 30 grammes/kilowattheure, donc ce n'est pas nul. Il faut quand même s'en souvenir. Ensuite, le nucléaire c'est 17% d'énergie finale en France, pas grand-chose, même si c'est déjà beaucoup, et c'est 4% dans le monde. Donc, même si on double le nombre de centrales nucléaires, ce n'est pas cela qui va réduire l'effet de serre. On aura un bien meilleur résultat pour le même coût si on améliore les centrales à charbon qui existent déjà, qui produisent à l'heure actuelle du courant avec du charbon. Si on les améliore de façon importante, on économisera beaucoup plus de gaz carbonique que si on double le nucléaire.

Le nucléaire n'est absolument pas une solution par rapport au gaz à effets de serre. Merci.

**Ruth STEGASSY.-** Merci à vous.

**Un Intervenant.-** (*hors micro*)

**Ruth STEGASSY.-** On a dit que l'on ne relançait pas le débat.

Marie Kirchner voudrait ajouter quelque chose.

**Marie KIRCHNER.-** Cela va être rapide parce que, tout à l'heure, j'avais dit que je limiterais mon intervention, et j'avais mis en réserve deux propositions que je souhaiterais transmettre au débat parlementaire.

La première, c'est de communiquer sur des déchets sans filière pour susciter des vocations. Le 19 septembre à Cherbourg, il a été proposé d'élargir la réflexion du débat public aux déchets chimiques et toxiques, qui restent en attente de filière depuis des années. Là, je peux en parler à titre professionnel. Je suis responsable d'audit déchets à COGEMA-La Hague et je travaille depuis 1979 sur le site.

Pourquoi ne pas faire appel à la population, aux jeunes, aux retraités, susciter des vocations à l'occasion du concours Lépine, toutes solutions étant les bienvenues si elles sont validées par des scientifiques.

Cela fait des années que l'on dit qu'il n'y a pas d'exutoire, il n'y a pas de solutions. En fait, en déjeunant avec des collègues, des solutions existent et elles ne sont



simplement pas communiquées. Les gens résolvent des problèmes au quotidien, mais, par modestie, ils n'y pensent pas, et j'en arrive à la solution suivante :

Deuxième proposition : un site déchets nucléaires. Capitaliser le savoir pour évoluer ensemble. Un site pourrait se composer d'un socle commun de connaissances adaptées à différents publics, un espace de pluralité d'expression et un forum de discussion. Une instance en lien avec les citoyens du type de la CPDP pourrait engranger les propositions, faire avancer le sujet et partager le savoir en relation avec les autres pays du monde.

C'est mon point de vue nuancé de musicienne à titre associatif. Moi, j'aime ce qui converge et qui fait avancer vers l'avenir et vers l'harmonie. Il y a des points de progrès. Il y a des points forts méconnus. Il faut continuer le dialogue pour progresser ensemble.

**Ruth STEGASSY** -Geneviève Guicheney, une petite minute.

**Geneviève GUICHENEY**- J'ai été très frappée par le regret que vous avez eu de l'absence des jeunes au débat. C'est vrai qu'on le constate dans un certain nombre d'autres domaines, mais je crois que, pour les jeunes générations d'aujourd'hui, il y a beaucoup de choses très difficiles et, nous, nous sommes en situation de responsabilité par rapport à eux, et ce n'est pas à eux de nous éduquer, contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire dans ces domaines d'environnement et de développement durable.

Ils ont hérité du sida, ils ont des difficultés énormes avec l'emploi, et c'est vrai que le nucléaire et la radioactivité à longue durée sont un Himalaya de la pensée, honnêtement. Je pense que c'est très difficile pour eux.

Je ferai une suggestion, pourquoi ne pas essayer d'organiser un débat, de rencontrer les conseils de la jeunesse, le conseil national de la jeunesse, et il y a des tas de conseils locaux, aussi pour les aider. En effet, là, je crois qu'il faut leur prendre la main parce qu'ils vont être, eux, en situation quand nous nous serons des vieux croûtons de décider ou pas du démantèlement. C'est eux qui seront aux manettes à ce moment. Il y a là une vraie transmission de savoir et d'avertissement sur les éléments dont ils auront besoin pour prendre ces décisions.

Je crois que nous avons une ardente obligation à l'égard de ces jeunes générations qui, peut-être, n'ont pas mesuré les enjeux.

**Ruth STEGASSY**.- Ghislain de MARSILY vous voulez intervenir encore.

**Ghislain de MARSILY** – Je voudrais juste réagir à ce que vous avez dit, madame. Je suis enseignant, je donne des cours à l'université. Depuis quelques années, j'ai organisé un cours sur la gestion des déchets nucléaires. Les étudiants sont passionnés, si on leur ouvre la porte et qu'on leur pose le problème. Il ne faut pas leur dire : « Voilà, on va faire ci, on va faire ça ». Si on leur pose le problème, qu'est-ce qu'on fait, ils sont passionnés.

L'Andra a eu la gentillesse de proposer aux étudiants de venir chaque année visiter le laboratoire de Bure. Ils viennent, ils posent des questions, ils sont passionnés. Je

ne pense donc pas que la jeunesse refuse de regarder ce problème. Le tout est qu'il faut le mettre, d'une façon ou d'une autre, à leur disposition.

**Michèle RIVASI.**- Juste un petit bémol. Là, cela fait partie de leur enseignement et là ils sont partie prenante. Mais, si tu prends des jeunes qui sont au chômage, qui recherchent un emploi, etc. Ce n'est pas la première de leurs préoccupations.

Il faudrait peut-être beaucoup plus l'intégrer et intégrer beaucoup plus les problèmes d'environnement dans notre enseignement et qu'il y ait une véritable éducation au développement durable dans les universités ou dans les lycées.

**Ruth STEGASSY.**- Georges MERCADAL, je vous propose le mot de la fin.

**Georges MERCADAL.**- Il me revient surtout de faire des remerciements et je laisserai la parole à Dominique MAILLARD après, s'il veut bien nous rappeler le calendrier de la suite, mais enfin surtout pour qu'il ait le dernier mot. Car, en quelque sorte, ce soir, nous lui passons le témoin et pour nous c'est terminé.

Je voudrais simplement remercier d'abord le public. Vous en êtes des représentants, on l'a dit, il a été dans certains endroits plus nombreux, plus concerné, plus impliqué. Ce public a été tout à fait remarquable. Le respect a été la règle. Tout à l'heure Catherine Vourc'h a dit comment cet événement de Bar-Le-Duc et aussi de Saint-Dizier a été fondateur d'une ambiance et d'une confiance réciproque. En tout cas la nôtre vis-à-vis du public a été totale et est totale.

J'indique notamment à M. Poisson que son intervention de Nancy ne m'avait pas échappée, ne nous avait pas échappés. L'éthique est effectivement quelque chose de très intéressant, mais on peut la prendre d'un côté ou d'un autre, et vous verrez dans le compte rendu que votre point de vue est bien retraduit.

Je remercie très vivement les experts que j'ai appelés « discutants ». Nous n'avons pas réussi à trouver un mot qui reprenne une catégorie. Je trouve que ce débat – peut-être existait-il en tant que collectif avant– et le débat EPR ont fait exister un peu plus ce concept-là. Je ne saurais trop insister pour qu'il se développe et qu'il y ait de s'exprimer. La fonction crée l'organe, et réciproquement.

En tout cas, sans perdre une seule once de leurs positions –et nous avons vu par exemple dans un journal d'hier la position de Benjamin Dessus–, et certains d'entre eux sont vivement convaincus qu'il faudrait mieux abandonner le nucléaire etc., ils ont participé à la réflexion, pas seulement au débat. Une part importante de la qualité de ce débat leur est due, je ne crains pas de le dire.

La maîtrise d'ouvrage –et je mets dans cet ensemble là bien entendu en tête la direction générale de l'énergie et des matières premières, mais tout autant AREVA, le CEA, EDF et l'Andra– nous ont énormément aidés par leur attitude d'ouverture, d'écoute, d'accueil des questions. Je le leur dis, je crois trouver dans leurs interventions de fin une attitude qui était peut-être un peu difficile à prendre pour eux au départ. En tout les cas ils se livrent de plain-pied et, si par hasard le débat avait eu pour conséquence d'ouvrir ces deux secteurs, l'opinion d'un côté, les responsables de l'autre, l'un à l'autre, alors nous aurions réussi effectivement beaucoup de notre travail.

Derniers remerciements : aux experts indépendants. La Commission Nationale d'Évaluation a été très présente et très importante dans ce débat. Je regrette que M. Lefèvre soit parti et qu'il n'ait pas pu s'exprimer. M. Lefèvre et M. de Marsily qui en ont été les deux représentants ont été d'une importance très grande.

Ceci est à l'honneur de la Commission nationale d'évaluation mais, M. de Marsily l'a dit tout à l'heure et cela a été dit à Caen, si l'on veut aller jusqu'au bout des choses, il faut non seulement avoir des instances indépendantes, mais il faut que les membres de ces instances indépendantes aient la possibilité de s'exprimer publiquement, simplement, en disant leur point de vue. Cela qui ne veut pas dire qu'ils renient les compromis, les arbitrages auxquels ils ont été obligés de consentir dans l'instance à laquelle ils participent. Beaucoup de gens dans la salle et sur la tribune, nous ici en tout les cas, nous savons bien que, quand on vit quelque part, on fait des concessions, etc.

Mais le public aime entendre des personnes, et des personnes témoignant sans langue de bois et allant jusqu'au bout de leur opinion. Et, contrairement à ce que l'on pourrait penser –en tous les cas, c'est ma conviction profonde–, c'est le cinquième débat que j'anime ou que je suis de très près, ce type de comportement rejaillit sur les institutions en positif. Il crédibilise les institutions, alors que la vulgate habituelle est de penser que c'est trahison qu'un membre ait été dire son point de vue après que l'arbitrage ait été prononcé.

J'insiste un peu sur ce point car il serait inutile, je pense, d'accumuler des instances indépendantes s'il n'est pas possible de témoigner en public et même si leurs membres ne peuvent pas témoigner en public.

Mes remerciements à mes collègues, mais cela ils pourraient tout autant me remercier. Nous sommes les uns et les autres dans le même bateau depuis un certain temps. Nous avons fait une excellente équipe. Cela a été un peu fatigant, je dois vous le dire. Nous avons eu le trac au début, c'est incontestable. Nous ne sommes pas les seuls. Je regarde un peu les participants qui sont ici. Oui, chers amis, vous nous avez fait un peu peur au départ. Je regarde Mme Charlemagne, je regarde M. Collin et d'autres. C'est la Meuse et la Haute-Marne qui était très présentes, parce que, là, effectivement, pour les gens c'est le cœur, c'est les tripes, c'est la tête, c'est tout cela à la fois qui parle. Oui, Monsieur Fernbach également.

Cette affaire-là a été très prenante. Nous nous y sommes donnés complètement. Tous, nous y avons mis pas mal de temps. Je pense pouvoir dire –je ne sais pas si l'un d'entre vous va me contredire– que nous en sortons vraiment très enrichis.

La grosse difficulté est de faire un compte rendu : 110 ou 120 pages, c'est très difficile, mais quand il faut arriver à dix pages parce qu'on se dit que, si on veut être lus par mille parlementaires, ou au moins quelques-uns, si on donne 110 ou 120 pages, on est fichus. On essaie donc de faire 10 pages, et là vraiment c'est un travail très difficile.

Merci donc à tous. Mon cher Dominique Maillard, bien qu'ingénieur des Mines, et moi ingénieur des Ponts, je pense que ce soir on ne m'a pas mis dans le même sac que toi, mais habituellement tu sais j'en prends pas mal. A toi.

**Dominique MAILLARD.**- Tu m'autoriseras à exprimer, même si on ne s'est pas concertés avec la salle, combien ce débat te doit, bien sûr avec tous tes collaborateurs et les membres de la Commission. L'hommage le plus sincère que je pourrais faire –et cela répond aussi à une question qui a été posée tout à l'heure dans la salle–, c'est de dire que le projet de loi que nous allons proposer à nos ministres et ensuite au Gouvernement qui l'adoptera en conseil des ministres, et puis le Parlement en débattrà, la copie qui va sortir de chez nous est différente de ce que nous aurions fait il y a quatre mois.

Concernant le calendrier tel que je peux le connaître, l'idée est que le Gouvernement puisse adopter à la fin de ce trimestre un projet de loi qui puisse être soumis pour un début de discussion –je ne sais pas si elle sera close avant l'été, mais il y aura au moins une première lecture dans les deux Assemblées. Cela se fera en articulation d'ailleurs avec la loi sur la transparence et la sûreté nucléaire, une loi qui a été adoptée par un conseil des ministres sous une autre mandature, qui est la loi qui devrait, étant amendée, comporter les dispositions relatives à la création de l'autorité administrative indépendante sur la sûreté nucléaire qui a été annoncée par le Président de la République.

Ensuite, en ce qui concerne les débats parlementaires, je ne peux pas faire de pronostic. Mais je pense que le travail de défrichage, même s'il y a encore des points difficiles, qui a été réalisé au sein de cette commission –je ne doute pas que les parlementaires lisent en particulier les résumés que la Commission préparera pour eux–, leur sera particulièrement utile. C'est du moins la recommandation que je ne manquerai pas de faire en ce qui me concerne.

**Georges MERCADAL.**- Merci. (G. MERCADAL fait un geste vers la salle.).

Merci ; permettez-moi, Ruth STEGASSY, de vous remercier, je vous félicite pour votre émission matinale. Je remarque, comme vous chère Madame, que l'émission de ce matin à 7 heures m'a je dois dire un peu contrarié. C'est curieux qu'une chaîne de radio comme la vôtre se livre à cela.

J'ai surtout repris la parole pour remercier ceux qui sont dans l'ombre derrière. Vous imaginez que toute une affaire comme cela ne se passe pas uniquement avec des membres de commission : mon ami complice, compère, François Bertault, qui a été le secrétaire général de cette Commission, les équipes de TBWA et d'un certain nombre d'autres sociétés qui ont travaillé et qui ont fait que tout cela s'est passé remarquablement.

Merci à vous tous.

(Applaudissements.)